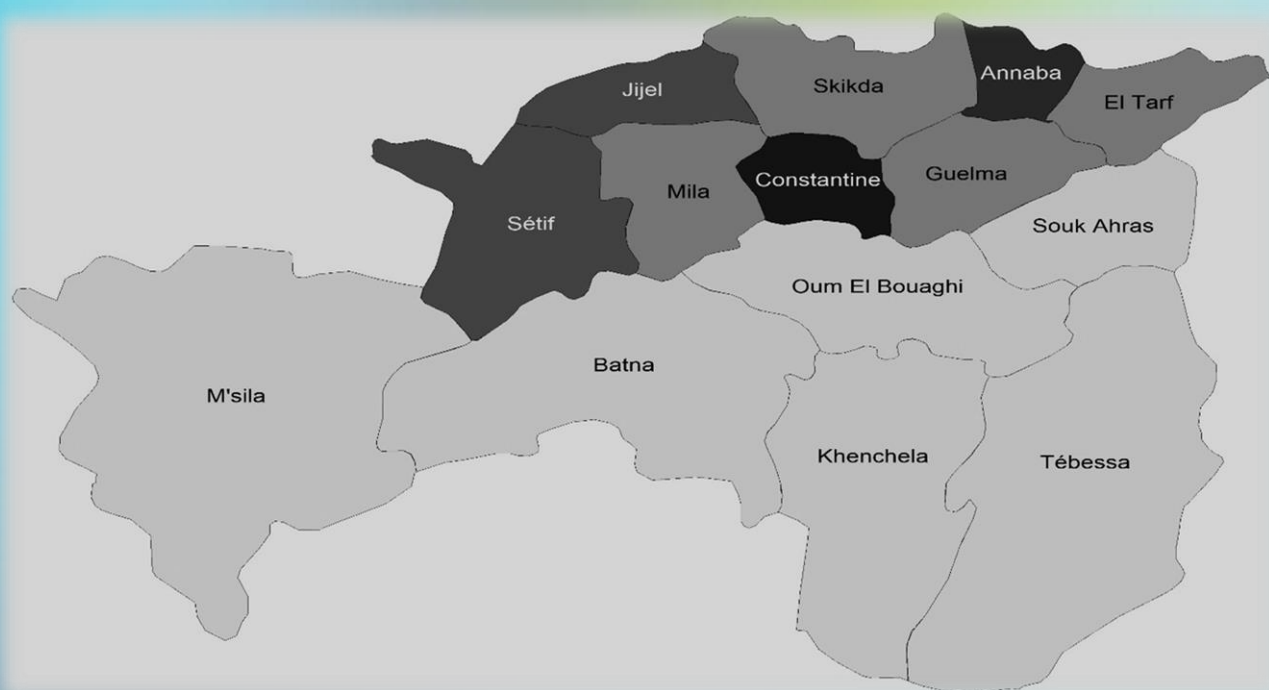


Bulletin Epidémiologique Régional

BER-Est
ANNUEL

2024



Hausse des maladies à déclaration obligatoire en 2024 dans l'Est algérien — un enjeu de santé publique multisectoriel.

Les données épidémiologiques récentes font état d'une augmentation notable de l'incidence des maladies à déclaration obligatoire (MDO) dans la région Est de l'Algérie. En effet, celle-ci est passée de **147,7 cas pour 100 000 habitants en 2023 à 171 cas pour 100 000 habitants en 2024**. Cette progression, bien que chiffrée, traduit une réalité sanitaire complexe aux multiples facettes.

Parmi les MDO en forte recrudescence, on a les maladies à transmission hydrique (MTH) telles que les (Toxi-infection alimentaires collectives et les hépatites A) qui figurent en tête ensuite vient les zoonoses comme (la rage et la leishmaniose cutanée). Ces pathologies, souvent liées à des déterminants environnementaux, socio-économiques et comportementaux, dépassent largement le seul champ médical. Elles soulignent, par leur nature même, la nécessité d'une approche intersectorielle intégrée, mobilisant les secteurs de la santé, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation et des collectivités locales.

Face à cette réalité, il est impératif de renforcer les mécanismes de veille épidémiologique, d'améliorer la notification des cas, mais aussi de repenser les stratégies de prévention. Le rôle des de la société civile et des médias est central pour sensibiliser les populations aux risques et aux bonnes pratiques d'hygiène.

La montée des MDO dans la région Est de l'Algérie est bien plus qu'un indicateur épidémiologique, c'est un signal d'alarme qui appelle à l'action collective. La lutte contre ces maladies ne pourra être efficace que si elle s'appuie sur un véritable partenariat multisectoriel, fondé sur la transparence, la réactivité et la résilience des systèmes locaux de santé.

Dr Djessas Sabah

Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé « Est »

Equipe de l'ORS :

Dr Djessas Sabah : Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé ORS-Est

Dr Naidja Sara : Médecin épidémiologiste

Dr Hamouda Meriem : Médecin épidémiologiste

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre vive gratitude :

- * Aux directeurs de la santé des 14 wilayas de la région Est,*
- * Aux personnels des différents services des DSP : service de la prévention, Population, structures sanitaires et équipements ainsi que les ressources humaines ;*
- * Aux personnels des différents services sanitaires publiques et privés ;*
- * Aux personnels des SEMEP, ces services qui constituent la pierre angulaire dans la réalisation des programmes de santé ;*

Pour leur engagement et leur précieuse collaboration dans la réalisation de ce bulletin épidémiologique. Votre contribution régulière, qu'il s'agisse de données ou de remontées de terrain, est un pilier essentiel pour garantir la pertinence et l'utilité de cette publication.

Nous comptons sur vos retours pour continuer à améliorer nos bulletins et à mieux répondre à vos besoins. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou observations.

Ensemble, renforçons la veille sanitaire et la santé publique dans notre région.

Sommaire

Editorial

Equipe de l'ORS Est / Remerciements

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction

Présentation de la région Est

Situation épidémiologique et veille sanitaire dans la région Est

Maladies à déclaration obligatoire

- 1. Maladies à transmission Hydrique*
- 2. Zoonoses*
- 3. Tuberculose*
- 4. Méningites*
- 5. Hépatites virales (B et C)*
- 6. Maladies contrôlables par la vaccination*
- 7. Maladies à transmission vectorielle*
- 8. Infections sexuellement transmissibles*

Annexes

Liste des abréviations

CDC	Centers for Disease Control and prevention
CHU	Centre Hospitalo-Universitaire
DSP	Direction de la Santé et de la Population
EH	Etablissement Hospitalier
EHS	Etablissement Hospitalier Spécialisé
EPH	Etablissement Public Hospitalier
EPSP	Etablissement de Proximité de Santé Publique
FBM	Fièvre Boutonneuse Méditerranéenne
Hbts	Habitants
HVA	Hépatite virale A
HVB	Hépatite virale B
HVC	Hépatite virale C
INSP	Institut National de Santé Publique
IST	Infections sexuellement transmissibles
MCV	Maladies Contrôlables par la Vaccination
MDO	Maladies à Déclaration Obligatoire
MTH	Maladies à transmission hydrique
MTV	Maladies à transmission vectorielle
ORS	Observatoire Régional de la Santé
PFA	Paralysie flasque aiguë
SCTMR	Service de Contrôle de lutte anti Tuberculeuse et Maladies Respiratoires
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SEMEP	Service d'Epidémiologie Et de Médecine Préventive
TBC	Tuberculose
TBC PUL	Tuberculose pulmonaire
TBC EXTRA PUL	Tuberculose extra pulmonaire
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Introduction

Les maladies transmissibles restent une menace majeure de santé publique dans le monde et en Algérie.

C'est une préoccupation constante, particulièrement pour les maladies émergentes et ré émergentes, malgré les progrès thérapeutiques et préventifs.

Devant cette situation, une information rapide et valide fournie par un système de surveillance solide et fonctionnel en temps réel est indispensable afin de prendre les mesures de lutte nécessaires.

Ce bulletin présente une analyse consolidée de la situation épidémiologique dans la région Est, basée sur les données transmises par les directions de la santé DSP des 14 wilayas de la région. Il représente un moyen de rétro information et permet de dresser un état des lieux actualisé des tendances et des foyers émergents.

Objectifs :

- ✓ Décrire : Ampleur et caractéristiques des MDO dans la région Est
- ✓ Alerter : Détection des épidémies et des risques.
- ✓ Evaluer : tendances des maladies et/ou impact des actions en santé publique.
- ✓ Agir et rechercher : Recommandations et utilisation des nouvelles connaissances dans la pratique du terrain.

Méthodes et sources des données :

1. Source des données :

Les informations présentes dans ce bulletin ont été notifiées par les DSP des 14 wilayas de la région Est.

2. Exploitation des données et méthodes d'analyse :

Les données reçues ont été contrôlées par l'équipe de l'ORS Est pour vérifier la qualité des informations notifiées.

Une fois contrôlée, la base de données a été exploitée et analysée afin de générer des indicateurs et diffuser les informations aux intéressés.

L'analyse des données a été faite à l'aide du logiciel SPSS et Excel.

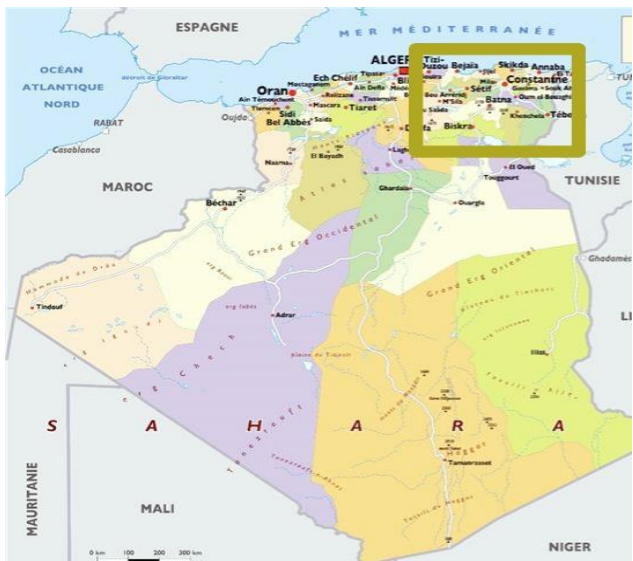


Présentation de la région Est

Présentation de la région Est :

- Situation Géographique de la région Est :

D’une superficie d’environ 91495 km², la région « Est » de l’Algérie est limitée dans le nord par la mer méditerranée, à l’Ouest, elle est bordée par des wilayas de la région centre (Bejaia, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Médéa et Djelfa), à l’Est on trouve la Tunisie et (les wilayas de Biskra et El-Oued) au sud.



- Organisation administrative de la région Est:

La région « Est » est composée de 14 wilayas : Annaba, Batna, Constantine, El Tarf, Guelma, Jijel, Khenchla, Mila, M’sila, Oum El Bouaghi, Sétif, Skikda, Souk Ahras et Tébessa avec 164 daïras et 452 communes.

Tableau 01 : Découpage administratif de la Région Est

Wilaya	Nombre de Daïras	Nombre de Communes
Oum El Bouaghi	12	29
Batna	21	61
Khenchla	8	21
Guelma	10	34
Souk Ahras	10	26
Constantine	6	12
Annaba	6	12
Sétif	20	60
Mila	13	32
El Tarf	7	24
Jijel	11	28
Tébessa	12	28
M'sila	15	47
Skikda	13	38
Région Est	164	452

- Démographie :

En 2024, La population résidente totale dans la région « Est » est estimée à 13975180 habitants, ce qui représente environ 30% de la population nationale.

L’étude de la densité de la population au niveau de la région Est montre une disparité et une asymétrie de la répartition spatiale de la population régionale.

En effet les wilayas de Constantine et Annaba supportent une importante population, avoisinant les 600 habitants par km², ensuite viennent les wilayas de Jijel, Sétif, Skikda et Mila avec une densité de population de plus de 250 habitants par km².

Tableau 02 : Population, superficie et densité de la population - Région Est, Année 2024 -

Wilaya	Nombre d'habitants*	Superficie (km²)	Densité de lapopulation (hab/km²)
Constantine	1350575	2248	601
Annaba	819860	1393	589
Jijel	849262	2399	354
Sétif	2126917	6550	325
Skikda	1176696	4118	286
Mila	916372	3407	269
Guelma	590885	3687	160
El Tarf	503121	3339	151
Oum El Bouaghi	857777	6187	139
Souk Ahras	572491	4360	131
Batna	1518000	12039	126
M'sila	1322150	18175	73
Tebessa	849534	13878	61
Khenchla	521540	9715	54
Région Est	13975180	91495	153

*Estimations de la population en attendant les résultats du dernier recensement de la population et de l’habitat

Dans les autres wilayas, l'intensité de l'occupation de l'espace est moins forte, elle atteint son minimum dans la wilaya de Khenchla (54 habitants au km2). (Tableau 02)

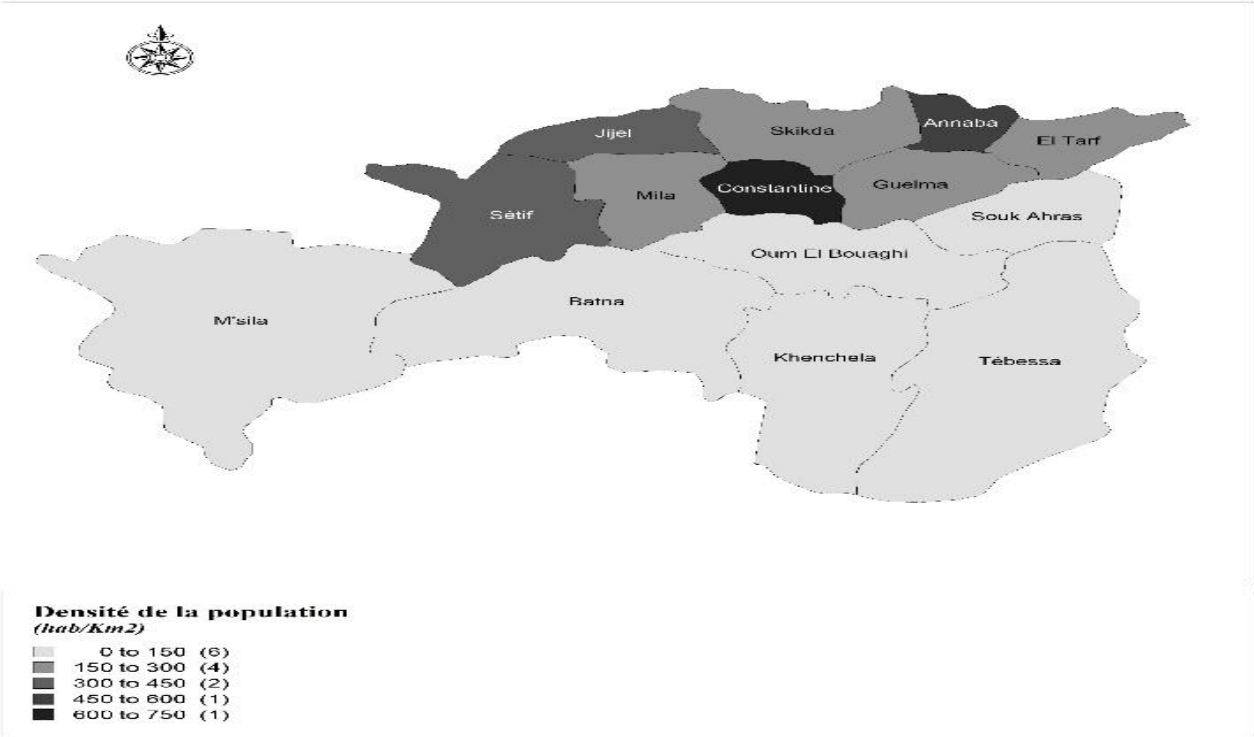


Figure 1: Densité de la population par wilaya de la région Est – Année 2024 -



Situation Epidémiologique et veille sanitaire région Est

MDO EN 2024 : Faits marquants

- Groupe de maladie le plus fréquent (recul des zoonoses)
-  de **36%** par rapport à l'année passée
- Plus de 99 % TIAC et hépatite A.
- Incidences des TIAC et hépatite A en augmentation.

MTH



-  Incidence relativement stable
- **98 %** leishmaniose cutanée et brucellose
-  Leishmaniose cutanée
-  Rage
-  Brucellose

ZOONOSES



-  Incidence relativement stable
-  Tuberculose extra pulmonaire
-  Tuberculose pulmonaire

TUBERCULOSES



-  Baisse de 27 %
- 94 % méningites à germe non identifié

MENINGITES



-  Incidence relativement stable
-  Hépatite viral C
-  Hépatite viral B

HEPATITES B et C



-  Incidence relativement stable
- **90 %** rougeole et coqueluche
-  Rougeole
-  Coqueluche
-  Diphtérie

MCV



-  de 97 % des MTV
-  West Nile
-  Paludisme

MTV



-  Incidence relativement stable
-  HIV/SIDA
-  Syphilis

IST



MDO

↑14 % Des MDO

Incidence plus élevée en comparaison à la région Ouest (171 VS 118).

Groupes de maladies dominants : MTH, zoonoses et tuberculose.

En 2024, **23 894 cas** de maladies à déclaration obligatoire ont été enregistrés à l’Est Algérien avec une augmentation de l’incidence passant de **147,7 à 171 cas pour 100.000** habitants en comparaison avec l’année dernière.

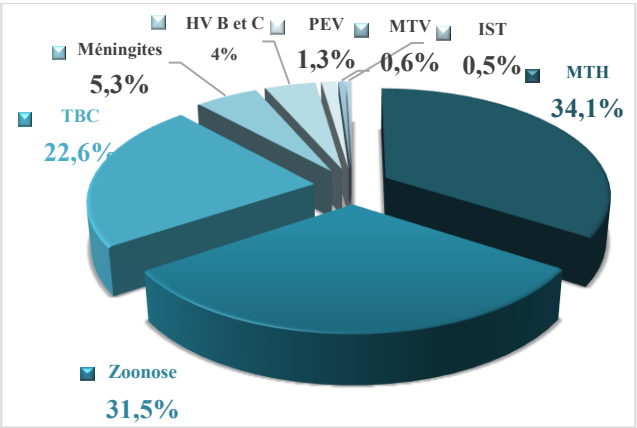


Figure 2 : Répartition des MDO par groupe de maladies. Région Est, 2024

Les maladies à transmission hydrique, les zoonoses et la tuberculose étaient les groupes de maladies les plus fréquents, représentant plus de 88 % des MDO notifiées (Répartition des groupes de MDO par wilaya en annexe 1). Cette année, les MTH étaient classées en première position après qu’elles étaient en 3ème position après les zoonoses et la tuberculose l’année dernière.

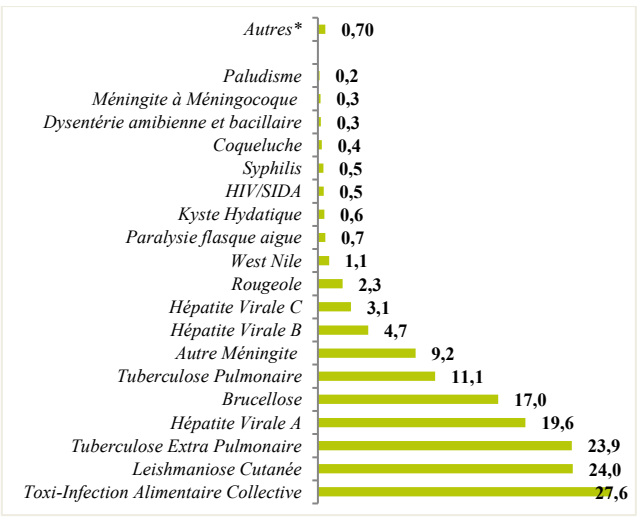


Figure 3 : Répartition des MDO par type de maladie Région Est, 2024

*: Méningite à Pneumocoque, FBM, Leishmaniose Viscérale, Méningite à Hémophilus Influenzae, Rubéole, Urétrites Gonococcique et Non Gonococcique, Diphtérie, Leptospirose, Fièvre Typhoïde, Rage, Tétanos, Rickettsioses.

Les toxi-infections alimentaires, la leishmaniose cutanée, La tuberculose extra pulmonaire et l’hépatite virale A avaient les taux d’incidence les plus élevées et représentaient 70 % des MDO déclarées.

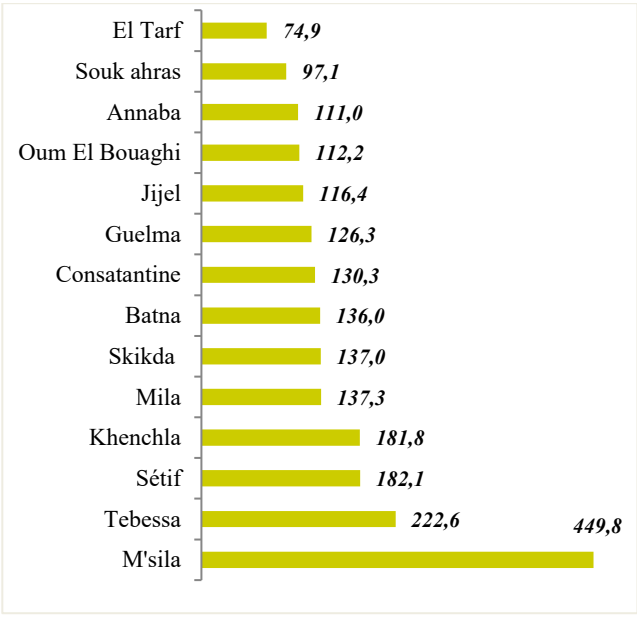


Figure 4 : Répartition de l’incidence des MDO par wilaya. Région Est, 2024

Les incidences les plus élevées des MDO ont été enregistrées dans les wilayas de M’sila, Tébessa et Sétif avec des taux respectifs de 449.7, 222.5 et 182.0 cas pour 100.000 habitants. **La wilaya de Khenchla a enregistré une augmentation du taux d’incidence passant de 83,3 à 181,2 cas pour 100.000 habitants.**

Maladies à Transmission Hydrique MTH :

Durant l'année 2024, 8157 cas de maladies à transmission hydrique ont été enregistrés dans la région Est, avec une incidence régionale estimée à 58,37 cas pour 100000 habitants.

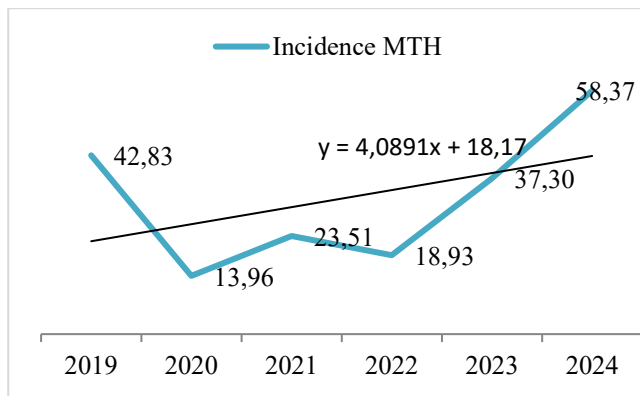


Figure 5 : Tendance des MTH-Région Est-2019-2024

Une hausse des cas d'MTH est remarquée depuis l'an 2023, avec un passage de **37.30 à 58.37 cas pour 100000 habitants** entre l'an 2023 et 2024 (une augmentation de **36%**).

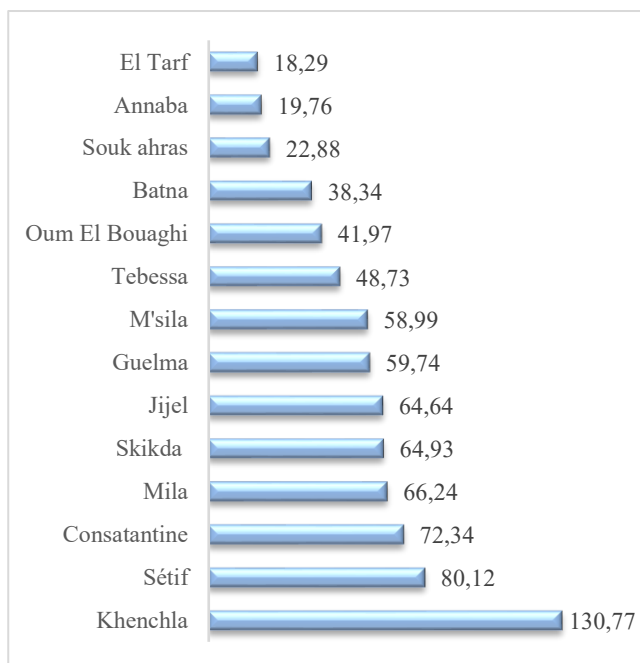


Figure 6 : Répartition des MTH par wilaya-Région Est-2024

Les wilayas les plus affectées par les MTH durant 2024 étaient la wilaya de Khenchla avec

une incidence estimée à 130.77 cas pour 100000 habitants suivie par Sétif 80.12 cas pour 100000 habitants et Constantine 72.34 cas pour 100000 habitants.

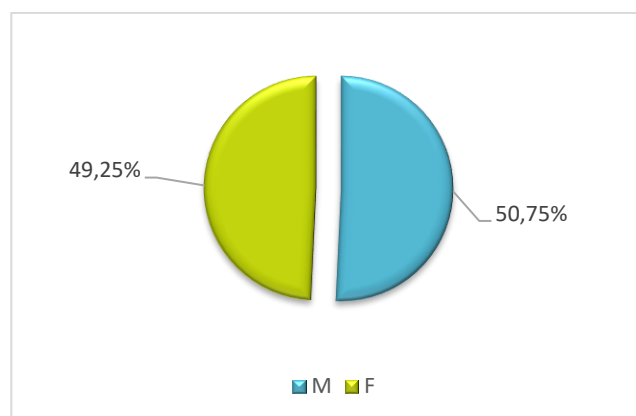


Figure 7 : Répartition des MTH par Sexe-Région Est-2024

50% des cas de maladies à transmission hydrique étaient de sexe masculin avec un sexe ratio de 1.

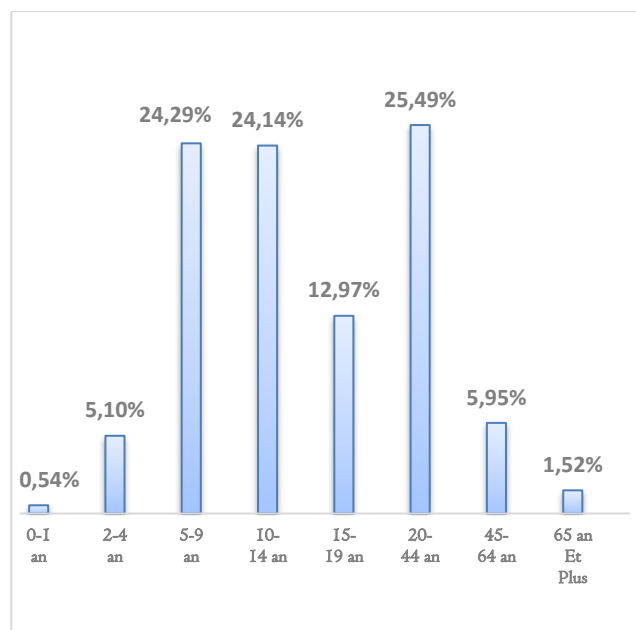


Figure 8 : Répartition des MTH par âge-Région Est-2024

Toutes les tranches d'âge ont été touchées par les MTH dont la tranche d'âge 20-44 ans était la plus touchée (24.49%) et près de 49% des cas avaient des âges allant de 5 à 14 ans.

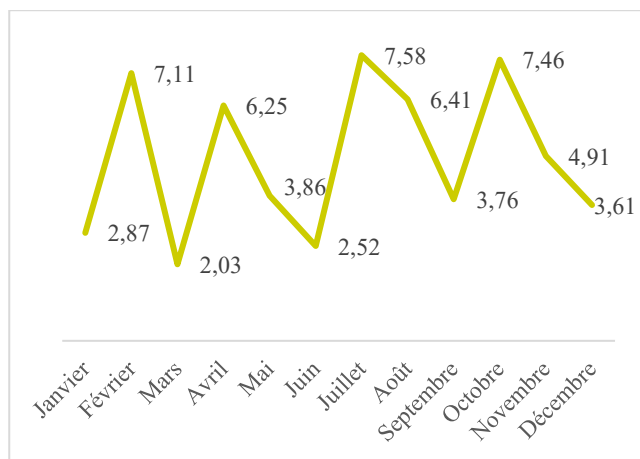


Figure 9 : Répartition des MTH par mois-Région Est-2024

Les MTH étaient présentes tout au long de l'année avec trois pics remarquables durant le mois de Février (7.11 cas /100000 habitants), le mois de juillet (7.58 cas /100000 habitants), et le mois d'octobre 7.46 cas /100000 habitants)

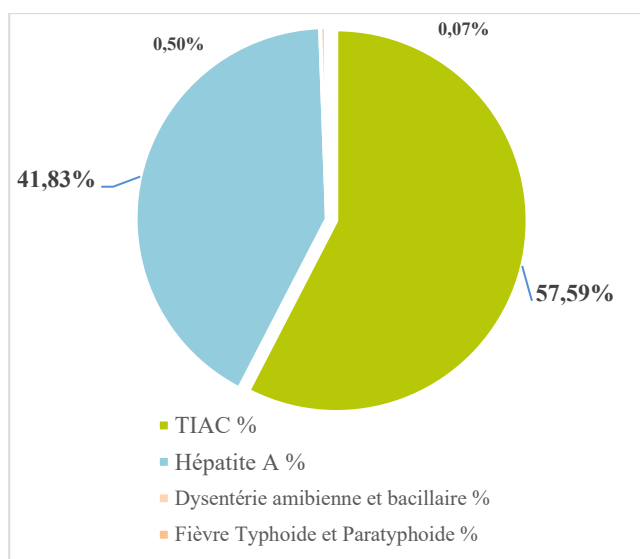


Figure 10 : Classification des MTH par pathologie-Région Est-2024

Les Toxi infections alimentaires collectives occupaient le premier rang parmi les MTH durant l'année 2024 (57.59%) suivies par les hépatites virales A (41.83%), les dysenteries amibiennes et bacillaires (0.50%) et la fièvre typhoïde et paratyphoïde (0.07%).

A. Les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) :

Durant cette année, 4698 cas de toxi- infections alimentaires ont été enregistrés dans la région Est avec une incidence régionale de 33,66 cas dans 100000 habitants.

Cette incidence est passée de 19,58 (2023) à 33.66 cas pour 100000 habitants en 2024 avec une augmentation de 41.8%.

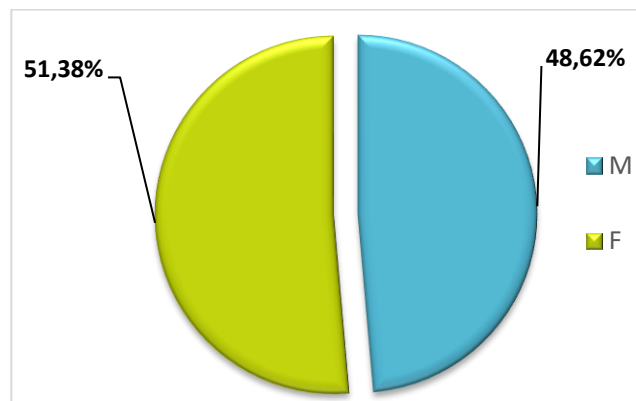


Figure 11 : Répartition des TIAC par Sexe-Région Est-2024

Pratiquement il n'existe pas de prédominance par rapport au sexe (Sexe ratio : 0.9)

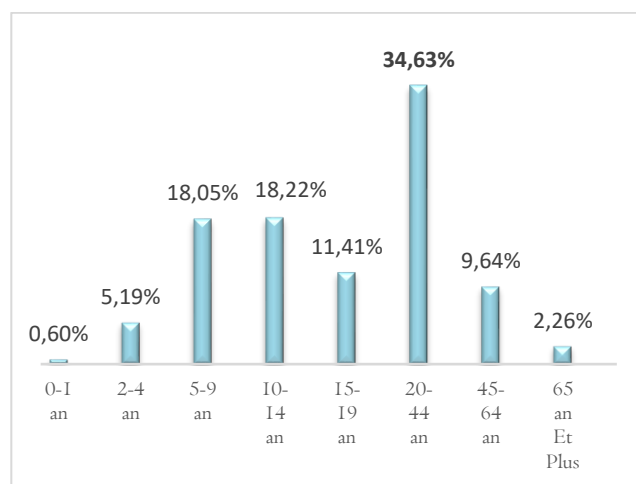


Figure 12 : Répartition des TIAC par âge-Région Est-2024

Plus du tiers des cas de TIAC est survenus chez des adultes âgés entre 20-44 ans.

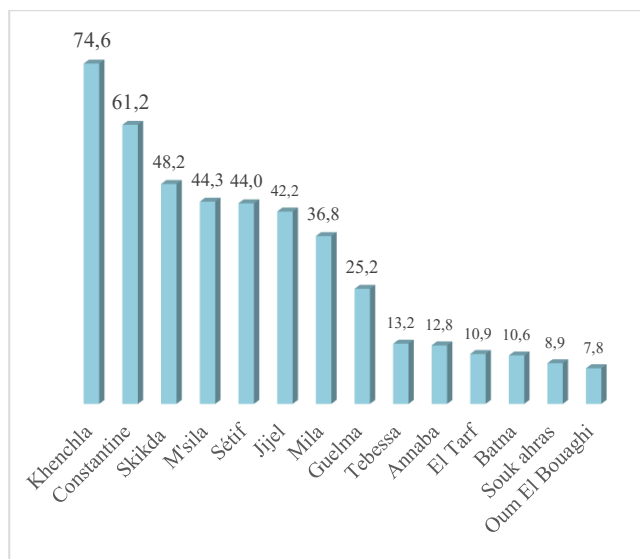


Figure 13 : Répartition des TIAC par Wilaya.
Région Est-2024

La wilaya de Khenchla a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 74.6 cas pour 100000 habitants, suivie par Constantine 61.2 cas pour 100000 habitants et Skikda 48.2 cas pour 100000 habitants.

Par rapport à l'année passée Guelma était en première position (48.70) suivie par Skikda (41.22) et Jijel (27.54).

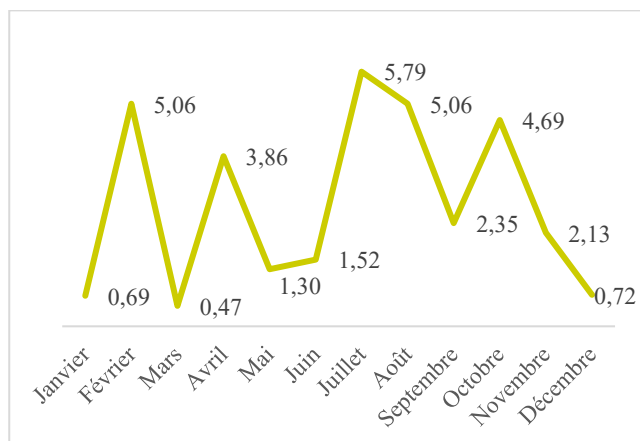


Figure 14 : Répartition des TIAC par Mois-Région Est-2024

Durant l'année 2024, plusieurs pics d'incidence ont été remarqués dont le plus important était au mois de Juillet.

B. Hépatites A :

La région Est a enregistré **3412** cas d'hépatite virale A, avec une incidence régionale estimée à **24.41 cas pour 100000 habitants**.

L'incidence régionale des hépatites virales A est passée de 17.69 à 24.41 cas pour 100000 habitants entre les années 2023 et 2024 avec une augmentation de 28%

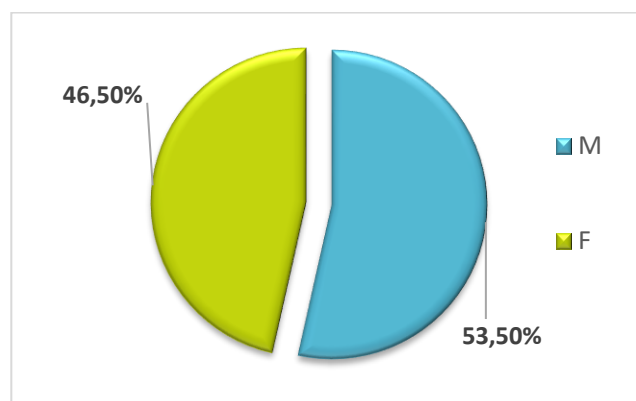


Figure 15 : Répartition des cas d'hépatites virales A par Sexe-Région Est-2024

Une légère prédominance masculine était remarquée (Sexe ratio 1.2)

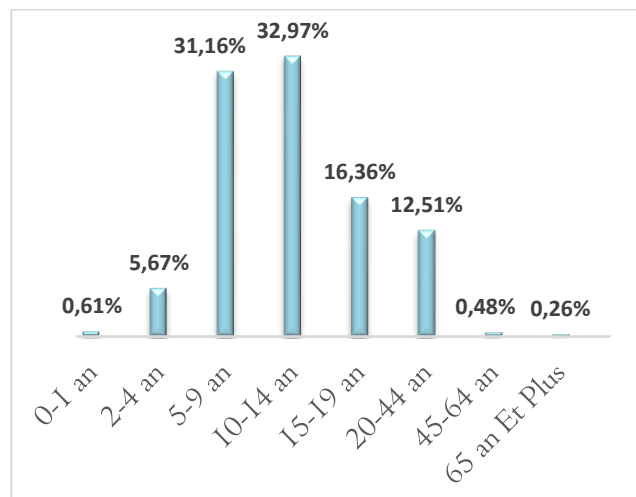


Figure 16 : Répartition des cas d'hépatites virales A par âge-Région Est-2024

Plus de 80% des cas d'hépatites virales A ont survenu chez personnes âgées entre 5 ans et 19 ans (âge de scolarisation).

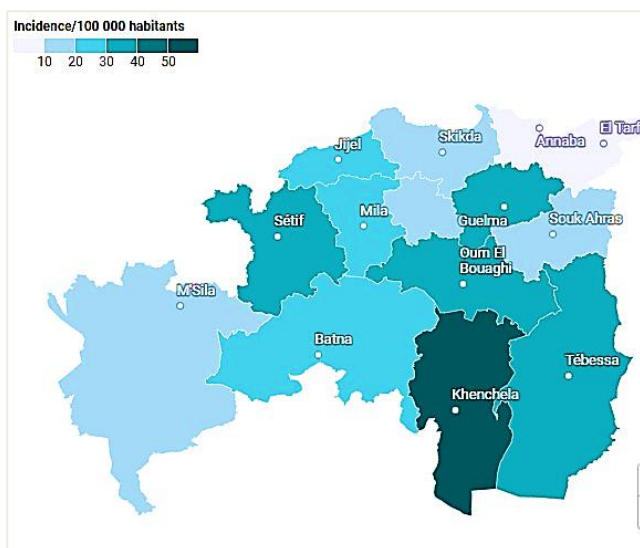


Figure 17 : Répartition des Hépatites A par Wilaya- Région Est-2024

Les cas des hépatites virales A ont été plus incidents au niveau de la wilaya de Khenchla (56.2 cas pour 100000 habitants), Sétif (35.7 cas pour 100000 habitants) et Tébessa (35.5 cas pour 100000 habitants)

En comparant avec l'an dernier les incidences les plus élevées des hépatites virales A étaient à Batna, Mila et Guelma avec respectivement 39.81 -30.44 et 23.22 cas pour 100000 habitants

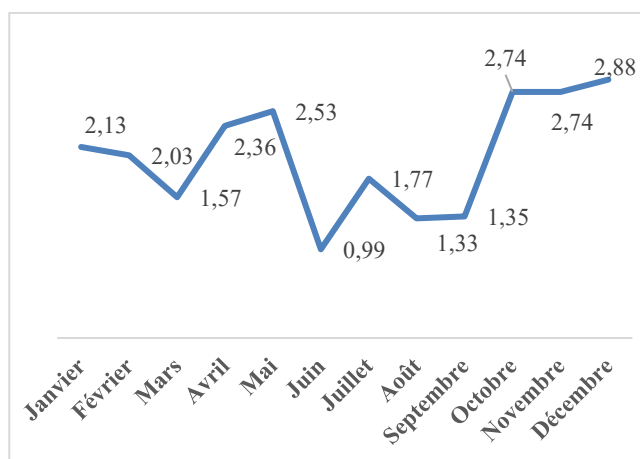


Figure 18 : Répartition des Hépatites A par Mois- Région Est-2024

Les taux d'incidence les plus élevés étaient le mois de Mai, octobre, Novembre et décembre.

- Seuils épidémiques pour quelques wilayas :

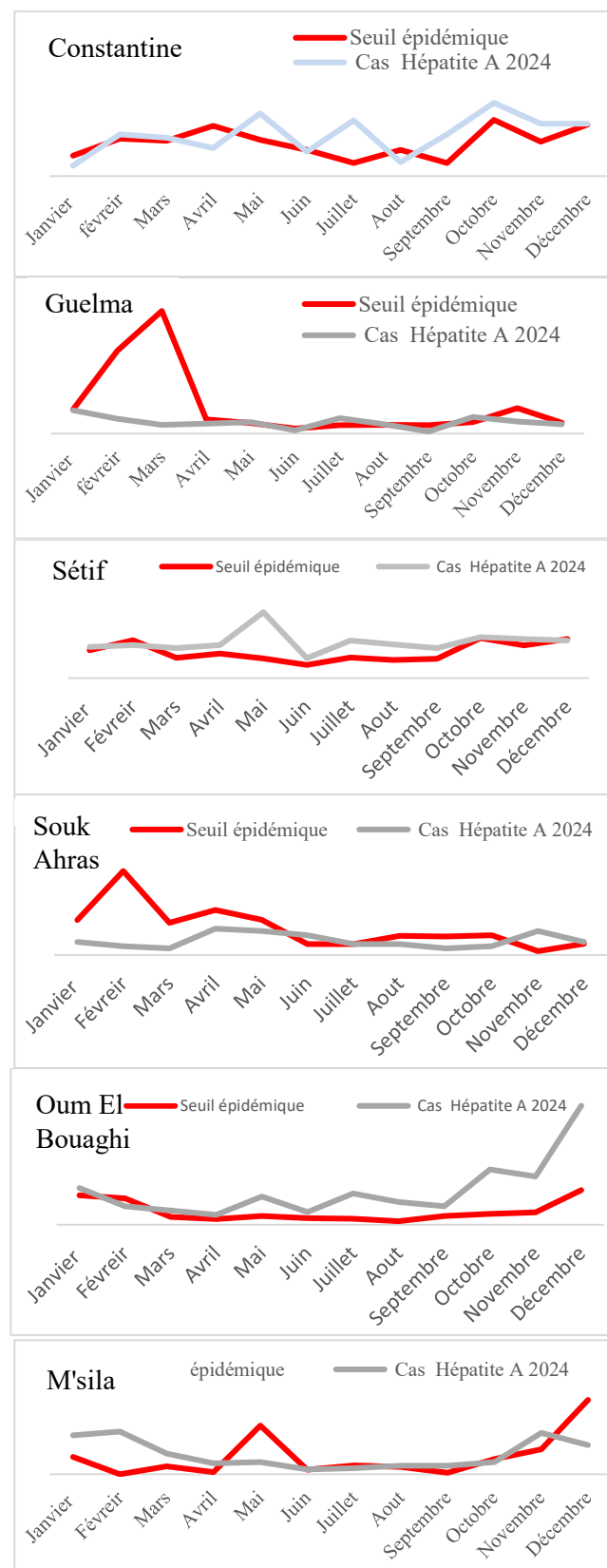


Figure 19 : Seuils épidémiques des Hépatites A- Constantine-Guelma-Souk Ahras-Sétif -Oum El Bouaghi-M'sila -2024

Le seuil épidémique des cas d'hépatites virales A était pratiquement dépassé durant toute l'année 2024 pour les wilayas de Sétif, Oum El Bouaghi et Constantine.

Un franchissement du seuil durant le mois de juin et novembre au niveau de la wilaya de Souk Ahras.

Un léger dépassement du seuil épidémique le mois du Juillet et octobre pour la wilaya de Guelma.

Et pour la wilaya de M'sila le seuil était franchi durant tout le premier trimestre de l'année et le mois de novembre.

C. Les dysenteries amibiennes et bacillaires :

41 cas de dysentéries amibiennes et bacillaires ont été enregistrés durant 2024 avec une incidence régionale de 0.29 cas /100000 habitants

Cette incidence a diminué par rapport à l'année 2023 avec un taux de variation de -10%.

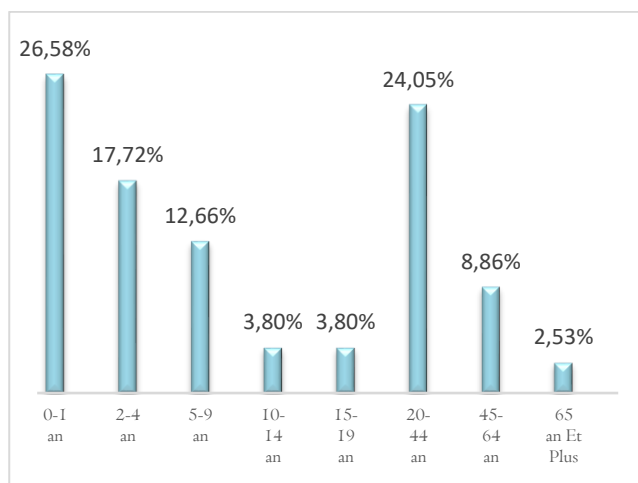


Figure 20 : Répartition des dysenteries par Age- Région Est-2024

La tranche d'âge la plus touchée était de 0-1 an (26.58%) suivie par les adultes de 20-44 ans (24.05%) avec une prédominance masculine, ex ratio 1.6 (Masculin =60,98%, Féminin=39,02%)

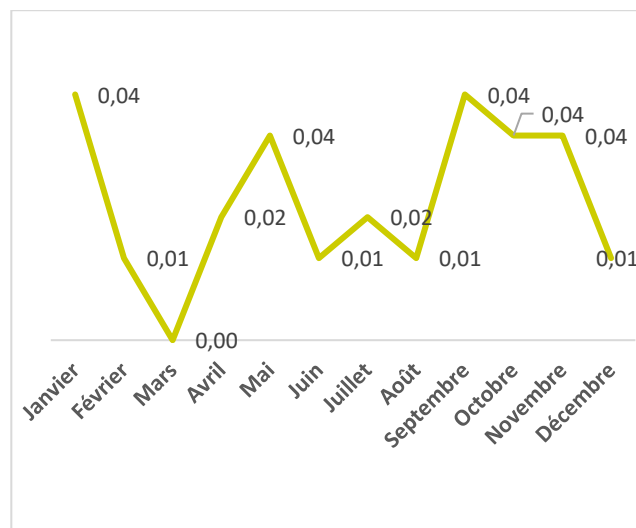


Figure 21 : Répartition des dysenteries par mois- Région Est-2024

Les cas de dysenteries ont été enregistrés durant toute l'année avec des pics le mois de Janvier, Mai, Septembre

Les wilayas les plus affectées par les dysenteries étaient : El Tarf (2.78 cas /100000 habitants) Mila (0.65 cas /100000 habitants) Constantine (0.59 cas /100000 habitants).

D. La fièvre typhoïde et para typhoïde :

6 cas de fièvre typhoïde ont été enregistrés avec une incidence de 0.04 cas /100000 habitants. Une régression de l'incidence de cette maladie par rapport à l'année passée estimée à **-75%**

Les wilayas qui ont enregistrés des cas de fièvre typhoïde et paratyphoïde étaient :

- 3 cas : Annaba
- 1 cas : Constantine
- 1 cas : Sétif
- 1 cas Souk Ahras

Une prédominance masculine était remarquée avec un sexe ratio de 5.

Toutes les tranches d'âge ont été touchées à l'exception de celle de 5- 9 ans et 15-19 ans.

Zoonoses :

L'incidence des zoonoses est stable en 2024 en comparaison avec l'année précédente avec **53,8 cas pour 100.000 habitants** et un nombre total de **7516** cas déclarés.

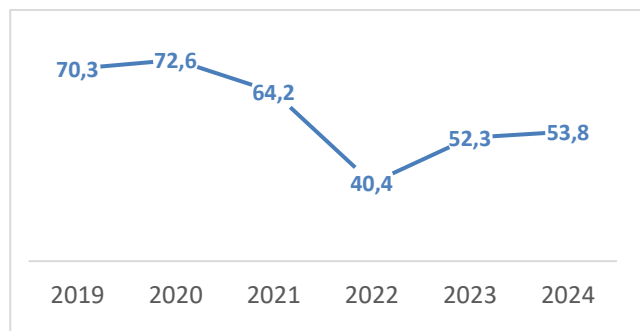


Figure 22 : Evolution de l'incidence des zoonoses Région Est 2019-2024

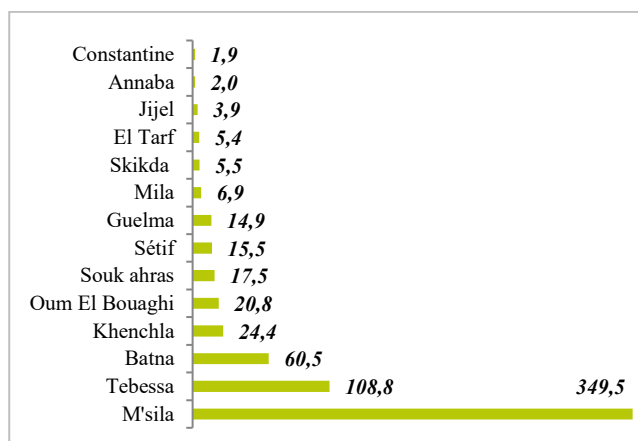


Figure 23 : Répartition des zoonoses par wilaya Région Est, 2024

Les wilayas de M'sila et Tébéssa ont déclarés les nombres de cas les plus importants de zoonoses avec des incidences respectives de **349,5** et **108,8** cas pour 100.000 habitants.

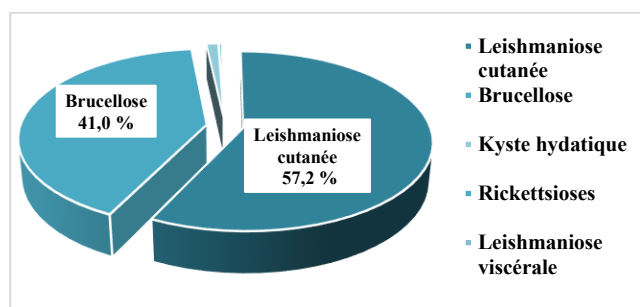


Figure 24 : Répartition des zoonoses par type de maladie. Région Est, 2024

A. Leishmaniose cutanée :

L'incidence de la leishmaniose cutanée en 2024 était de **30,8 cas pour 100.000 habitants** (4031 cas). Elle était la zoonose la plus fréquente à l'Est.

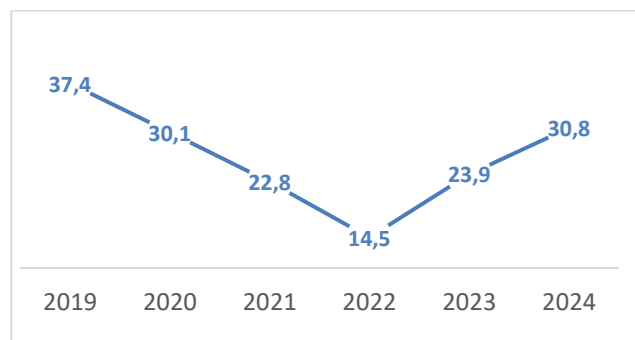


Figure 25 : Evolution de l'incidence de la leishmaniose cutanée, Région Est 2019-2024

Une nette augmentation de l'incidence de la leishmaniose cutanée entre 2022 et 2024 passant de **14,5 à 30,8 cas pour 100.000 habitants** avec un taux d'augmentation de plus de **20 %**.

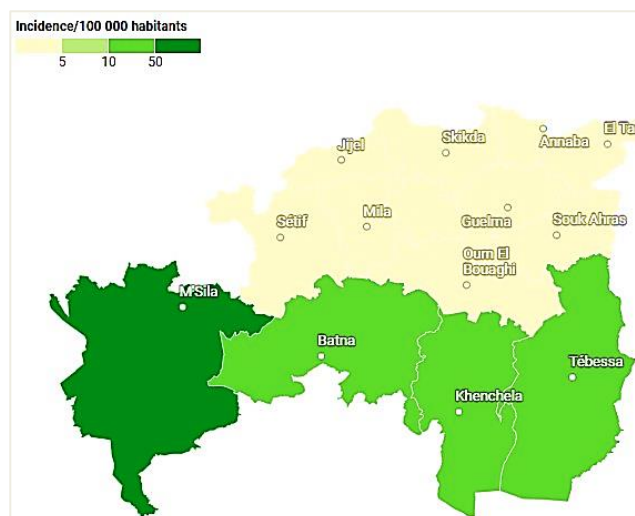


Figure 26 : Répartition de l'incidence de la leishmaniose cutanée par wilaya, Région Est, 2024

L'incidence la plus élevée de leishmaniose cutanée dans la région Est a été enregistrée dans la wilaya de M'sila avec plus de **220 cas pour 100.000 habitants** représentant plus de **70 %** des cas de la région, suivi par les wilayas de Batna et Tébéssa.

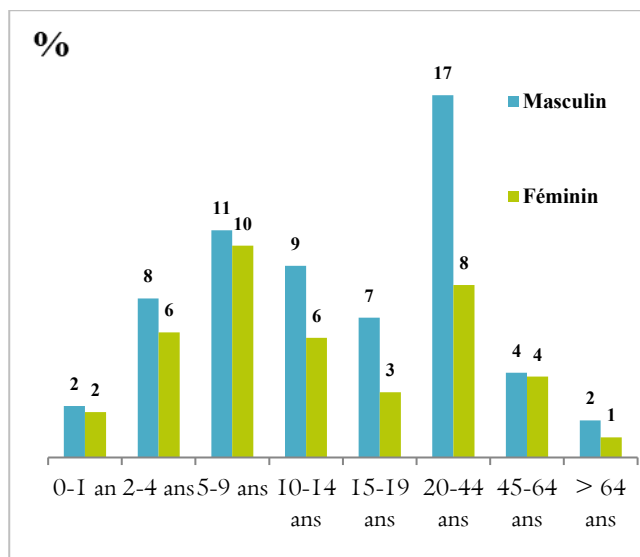


Figure 27 : Répartition de la leishmaniose cutanée par âge et sexe. Région Est, 2024

Les sujets âgés entre **5 – 9 ans** et **20 – 44ans** étaient les plus touchés par la leishmaniose cutanée avec une prédominance masculine (sex-ratio : **1,5**).

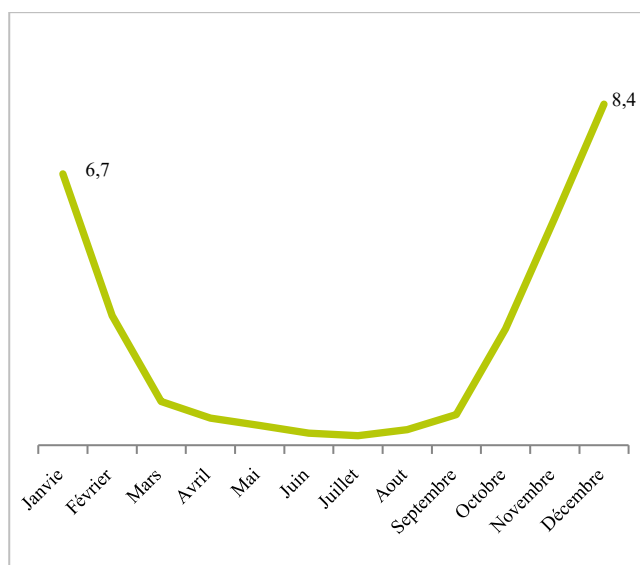


Figure 28 : Répartition de la leishmaniose cutanée par mois. Région Est, 2024

Les mois de Janvier et Décembre ont enregistré le nombre de cas le plus élevé de leishmaniose cutanée en 2024 avec des incidences régionales respectives de **6,7** et **8,4 cas pour 100.000 habitants**.

Seuil épidémique Wilaya de M'sila :

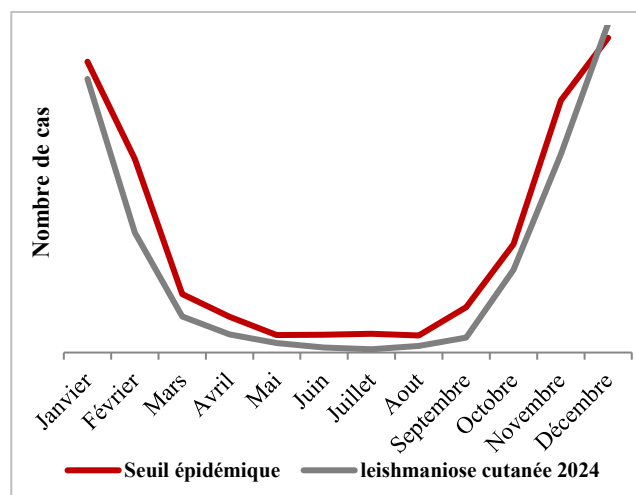


Figure 29 : Seuil épidémique de la leishmaniose cutanée Wilaya de M'sila, 2024

Le seuil épidémique de la leishmaniose cutanée a été dépassé dans la wilaya de M'sila durant le mois de Décembre de l'année 2024.

B. Brucellose :

Au total, **3084 cas** de brucellose ont été notifiés dans la région Est avec une incidence de **22 cas pour 100.000 habitants**.

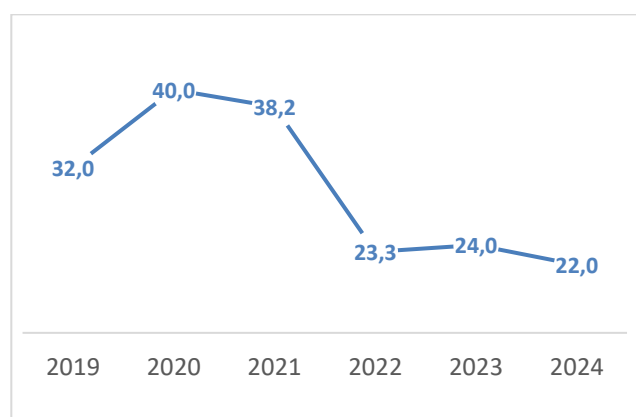


Figure 30 : Evolution de l'incidence de la brucellose. Région Est 2019-2024

Après une baisse de l'incidence de la brucellose de 2020 à 2022, passant de **40 à 23,3 cas pour 100.000 habitants**, on a enregistré une stabilité relative durant ces trois dernières années.

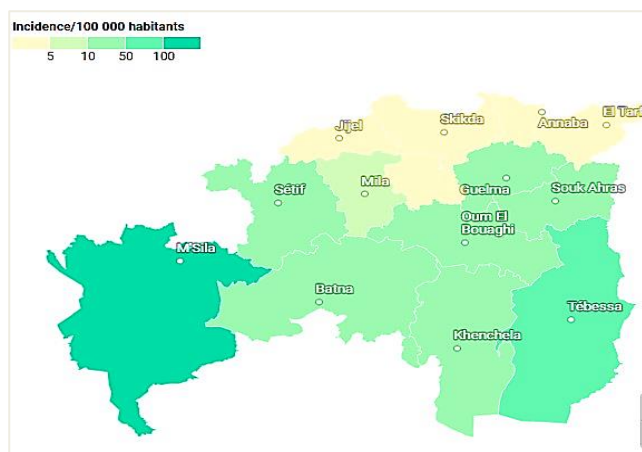


Figure 31 : Répartition de l'incidence de la brucellose par wilaya. Région Est, 2024

Les wilayas de M'sila et Tébessa ont enregistrées les taux d'incidence les plus élevées de brucellose avec 70 % des cas de la région.

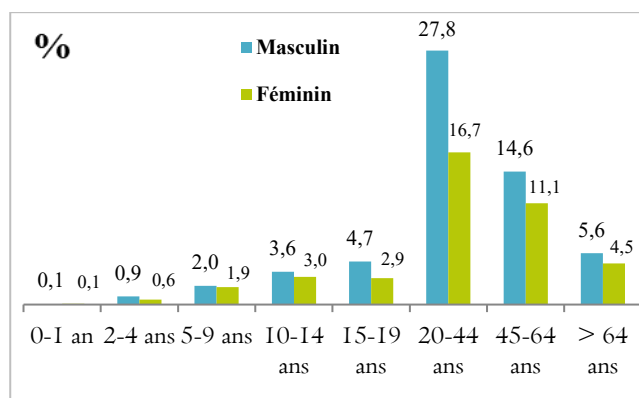


Figure 32 : Répartition de l'incidence de la brucellose par âge et sexe Région Est, 2024

Les sujets âgés entre 20 et 44 ans étaient les plus touchés par la brucellose avec une prédominance masculine (sexe ratio : 1,5).

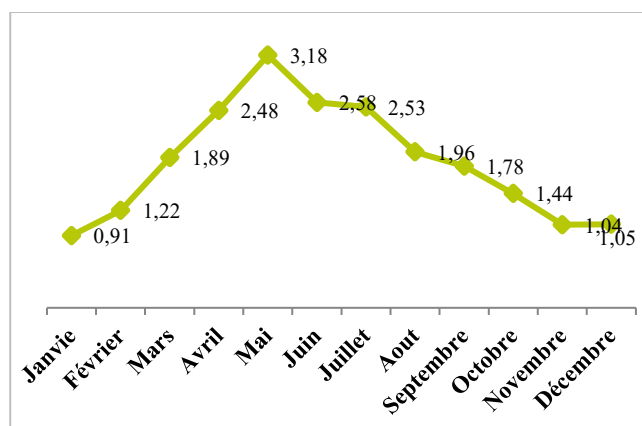


Figure 33 : Répartition de l'incidence de la brucellose par mois Région Est, 2024

Les incidences les plus élevées de la brucellose dans la région Est ont été enregistrées pendant les mois d'Avril, Mai et Juin.

Seuils épidémiques Wilayas de : M'sila et Tébessa :

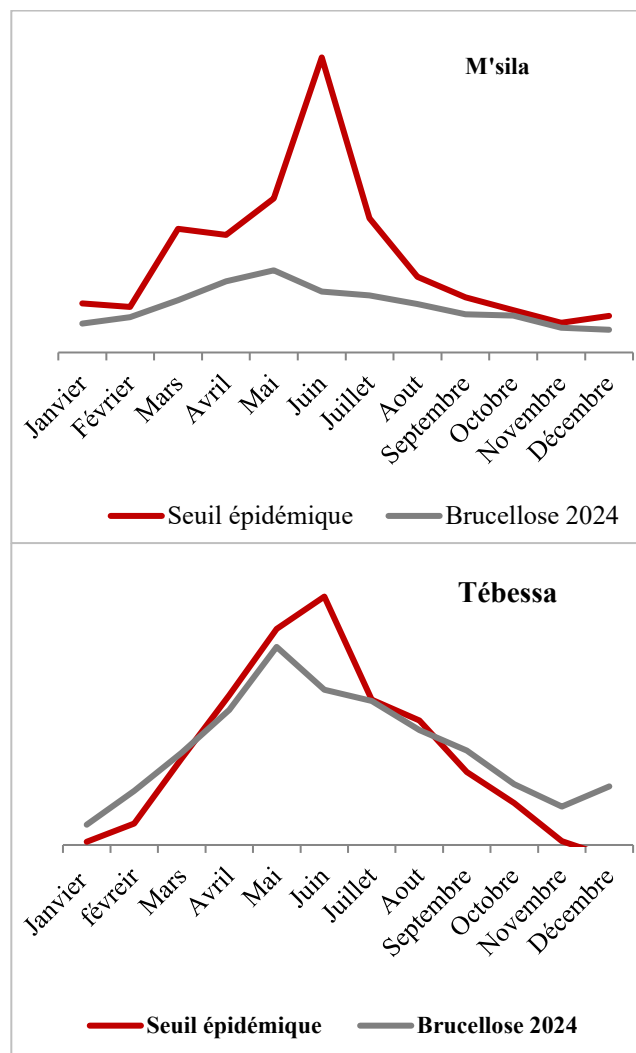


Figure 34 : Seuil épidémique de la leishmaniose cutanée, Wilayas de M'sila et Tébessa, 2024

En 2024, on a enregistré un dépassement du seuil épidémique de la brucellose dans la wilaya de Tébessa durant les mois de Janvier et février et la période allant de septembre, Octobre, Novembre et Décembre.

C. Kyste hydatique :

En 2024, 89 cas de kyste hydatique ont été déclarés dans la région Est avec une incidence de 0,6 cas pour 100.000 habitants.

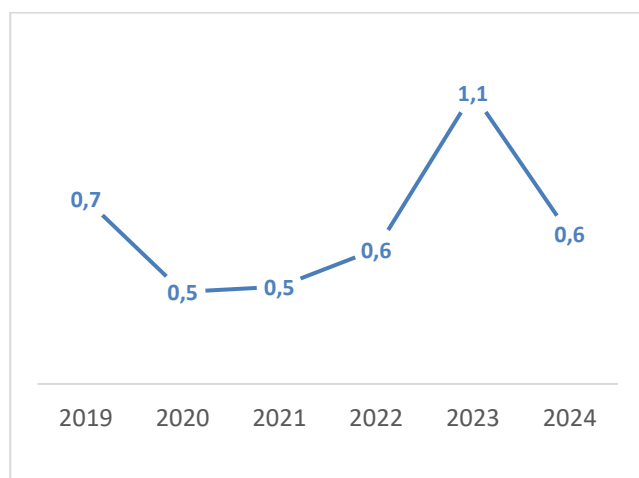


Figure 35 : Evolution de l'incidence du kyste hydatique. Région Est 2019-2024

Après une augmentation de l'incidence du kyste hydatique entre 2020 et 2023, on a noté une baisse de **83 %** cette année passant de **1,1 à 0,6 cas pour 100.000 habitants**.

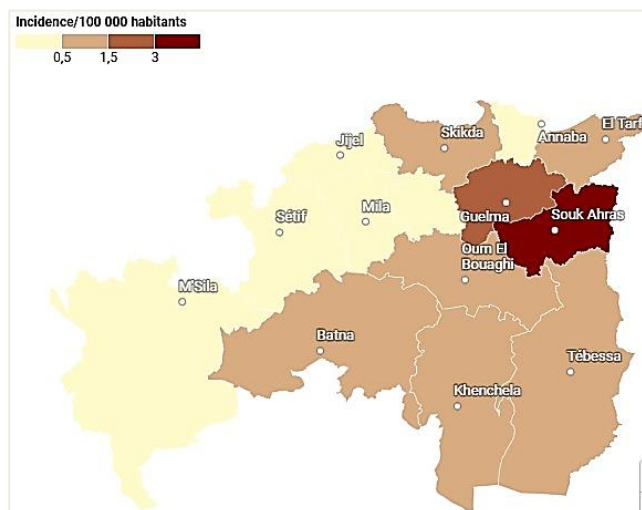


Figure 36 : Répartition de l'incidence du kyste hydatique par wilaya. Région Est, 2024

Les wilayas de Souk Ahras et Guelma ont enregistré les taux d'incidence les plus élevés de

kyste hydatique dans l'Est Algérien avec **3,3 et 2,2 cas pour 100.000 habitants**.

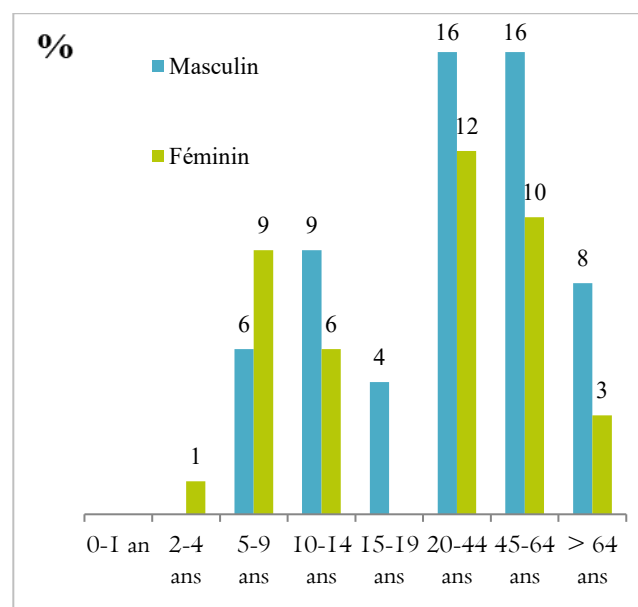


Figure 37 : Répartition du kyste hydatique par âge et sexe. Région Est, 2024

Les sujets âgés de 20 à 64 ans étaient les plus touchés par le kyste hydatique avec une prédominance masculine (sexe ratio : **1,4**).

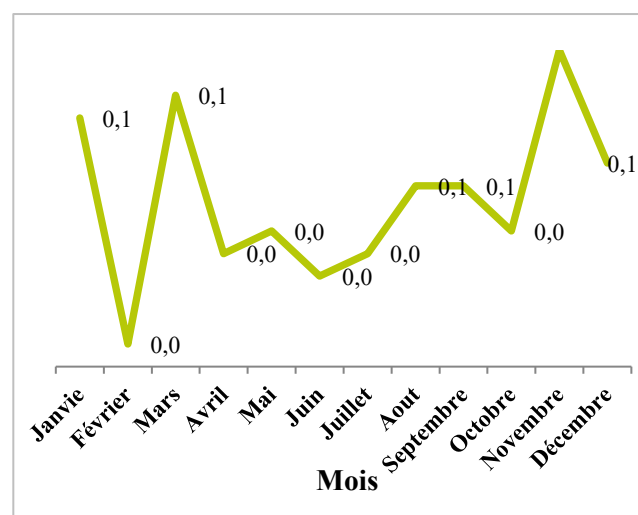


Figure 38 : Répartition de l'incidence du kyste hydatique par mois. Région Est, 2024

Des pics d'incidence du kyste hydatique ont été enregistrés pendant les mois de Janvier, Mars et Novembre.

Seuil épidémique Wilayas de : Souk Ahras, Guelma et El Tarf :

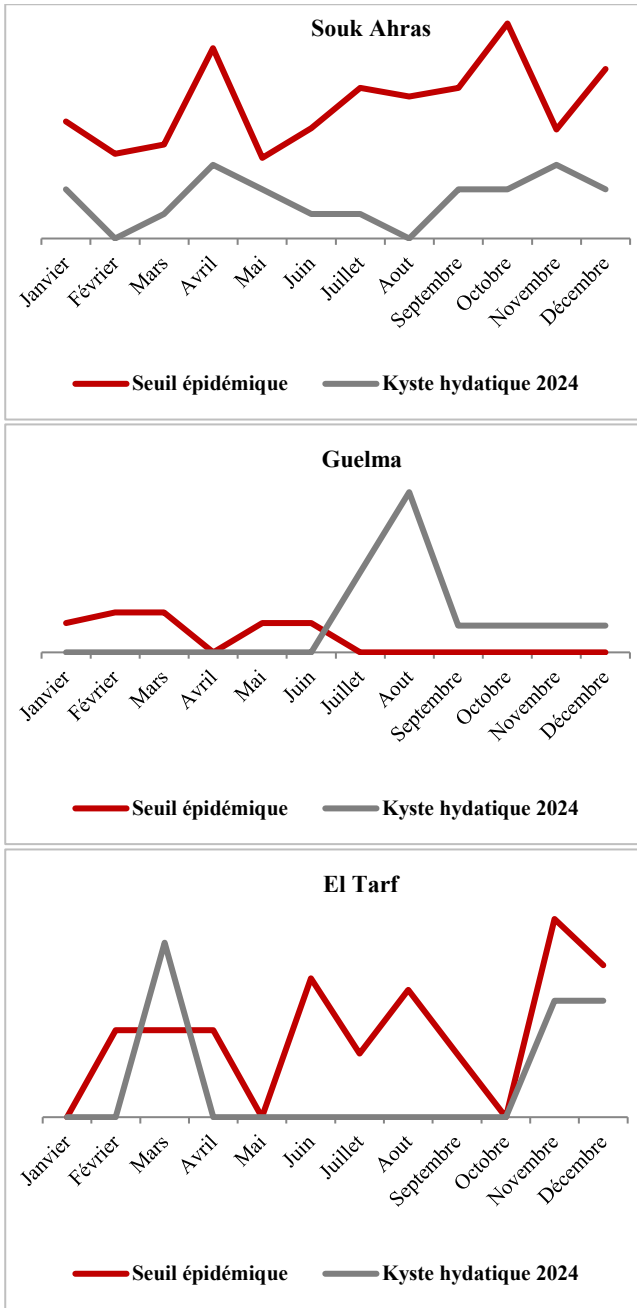


Figure 39 : Seuil épidémique du kyste hydatique. Wilayas de Souk Ahras, Guelma et El Tarf, 2024

Une augmentation du nombre de cas de kyste hydatique durant l'année 2024 a été enregistrée dans les wilayas de Guelma et El Tarf avec des dépassements du seuil d'alerte. Par ailleurs, la wilaya de Souk Ahras a noté une nette diminution de l'incidence.

D. Rickettsiose :

Durant l'année 2024, 20 cas de Rickettsiose ont été notifiés avec une incidence régionale de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

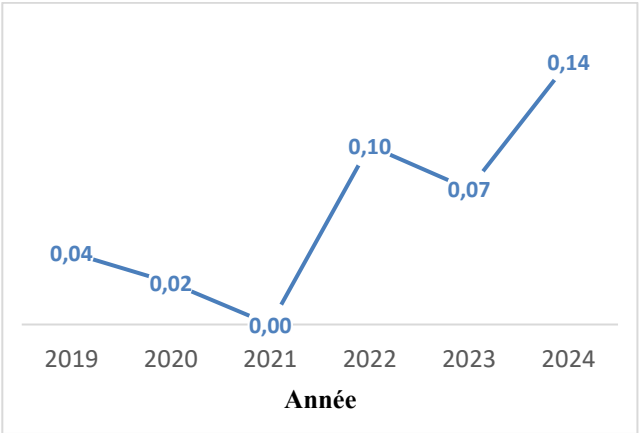


Figure 40 : Evolution de l'incidence de Rickettsiose. Région Est 2019-2024

Durant ces dernières années, l'incidence régionale la plus élevée de rickettsiose a été enregistrée cette année passant de 0 cas en 2021 à 0,14 cas pour 100.000 habitants en 2024.

Tableau 03 : Répartition de cas de Rickettsiose par wilaya, Région Est-2024

Wilaya	Rickettsiose	
	Nombre	Incidence/ 100000 hab.
Skikda	7	0,8
Annaba	6	0,5
Souk Ahras	2	0,2
Sétif	1	0,2
Constantine	3	0,1
Total	20	0,14

Skikda a déclaré le plus grand nombre de Rickettsioses dans l'Est Algérien avec une incidence de 0,8 cas pour 100.000 habitants.

La tranche d'âge de 40 à 65 ans était la plus touchée avec une légère prédominance féminine (sexe ratio : 0,8).

E. Leishmaniose viscérale :

L'incidence de la leishmaniose viscérale dans la région Est en 2024 était de **0,08 cas pour 100.000 habitants**.



Figure 41 : Evolution de l'incidence de la leishmaniose viscérale. Région Est 2019-2024

L'incidence régionale de la leishmaniose viscérale a diminué en comparaison avec l'année dernière, passant de **0,15 à 0,08 cas pour 100.000 habitants** avec un taux de diminution de **87 %**.

Tableau 04 : Répartition de cas de la leishmaniose viscérale par wilaya, Région Est-2024

Wilaya	Leishmaniose viscérale	
	Nombre	Incidence/100000 hab.
Tébessa	4	0,5
Souk Ahras	1	0,2
Guelma	1	0,2
Annaba	1	0,1
Jijel	1	0,1
Mila	1	0,1
Skikda	1	0,1
Constantine	1	0,1
Total	11	0,08

Les wilayas de Tébessa, Souk Ahras et Guelma ont enregistré les taux d'incidence les plus élevés de leishmaniose viscérale avec 0,5 et 0,2 cas pour 100.000 habitants.

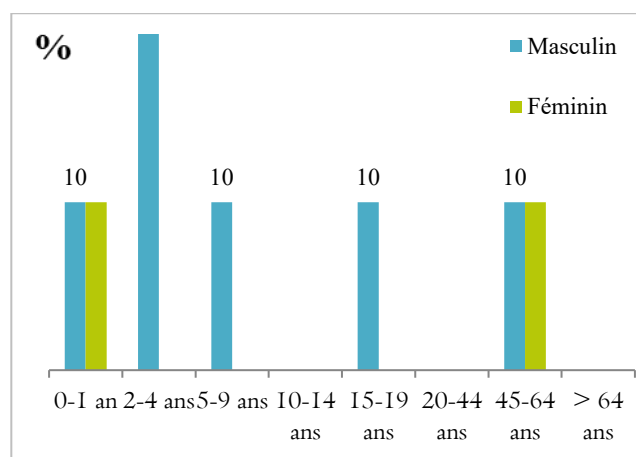


Figure 42 : Répartition de la leishmaniose viscérale par âge et sexe Région Est 2024

Les enfants âgés de moins de 5 ans étaient les plus touchés par la leishmaniose viscérale représentant **60 %** des cas avec une nette prédominance masculine (sexe ratio : 4).

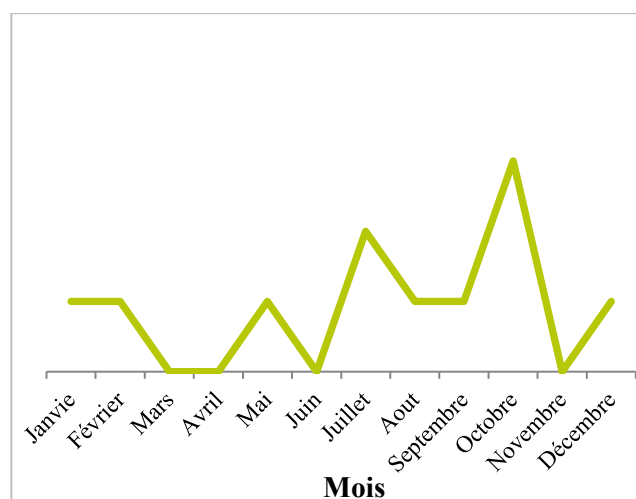


Figure 43 : Répartition de l'incidence de la leishmaniose viscérale par mois Région Est 2024

Les incidences les plus élevées de la leishmaniose viscérale dans la région ont été enregistrées pendant les mois de Juillet et Octobre.

F. Leptospirose :

En 2024, 6 cas de leptospirose ont été déclarés avec une incidence régionale de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

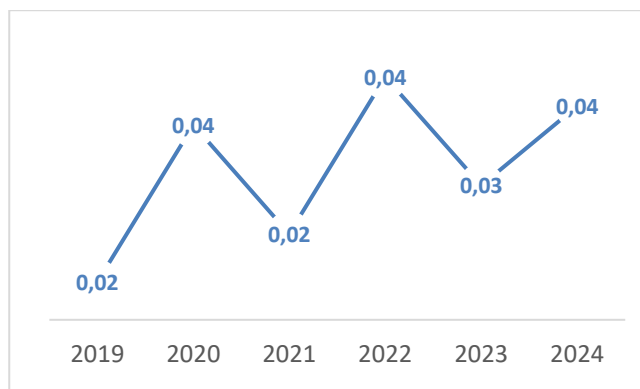


Figure 44 : Evolution de l'incidence de la Leptospirose Région Est 2019-2024

L'incidence de leptospirose a légèrement augmenté en comparaison avec l'année précédente.

Tableau 05 : Répartition de cas de Leptospirose par wilaya, Région Est-2024

Wilaya	Leptospirose	
	Nombre	Incidence/100000 hab.
Jijel	4	0,5
Guelma	1	0,2
Annaba	1	0,1
Total	6	0,04

L'incidence la plus élevée de leptospirose a été enregistrée dans la wilaya de Jijel (**0,5 cas pour 100.000 habitants**).

Les cas de leptospirose étaient tous âgés de plus de 45 ans avec une nette prédominance du sexe féminin (sexe ratio : **0,5**).

F. Rage :

La région Est a enregistré **5 cas de rage humaine** en 2024 avec une incidence de 0.03 cas /100000 habitants. Une augmentation de l'incidence de cette maladie par rapport à l'année passée estimée à 77 %.

Les wilayas qui ont enregistrés des cas de rage humaine étaient :

-2 cas : Tébessa

-1 cas : Constantine

-1 cas : Jijel

-1 cas M'sila

Une prédominance masculine était remarquée avec un sexe ratio de **1.5**.

Trois (03) cas ont un âge entre 5- 9 ans, 01 cas entre 20-44 ans et 01 cas avait plus de 65 ans.

Surveillance des cas de morsures :

Le nombre de sujets exposés au risque rabique notifiés dans la région Est en 2024 était de 83771 cas, l'incidence régionale a augmenté en comparaison avec l'année dernière, passant de **494,5 à 599 cas pour 100.000 habitants** avec un taux d'augmentation de **22,3 %**.

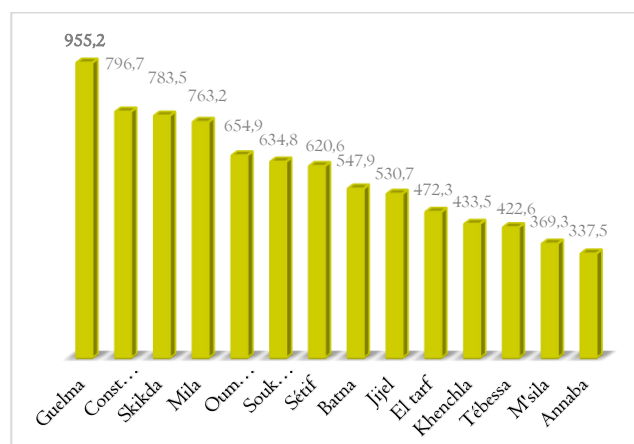


Figure 45 : Répartition de l'incidence des cas de morsure par wilaya -Région Est Année 2024

Les wilayas qui ont enregistré les incidences les plus élevées sont : Guelma, Constantine, Skikda et Mila (955, 796,7, 783,5, 763 cas pour 100000 habitants).

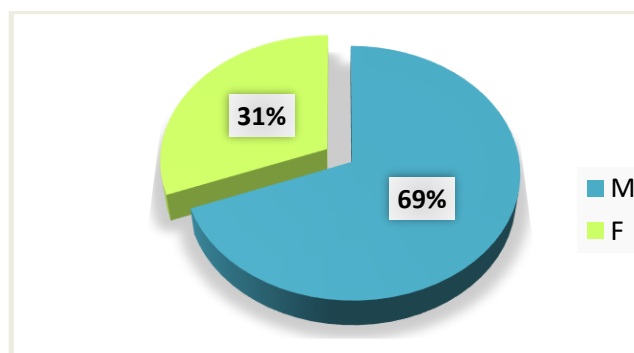


Figure 46 : Répartition des cas de morsure humaine par sexe -Région Est Année 2023 -

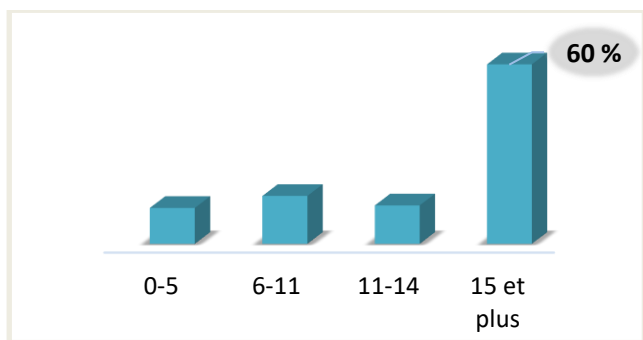


Figure 47 : Répartition des cas de morsure humaine par tranches d'âge -Région Est Année 2024 -

60 % des cas sont âgés de 15 ans et plus avec une prédominance masculine (sexe ratio : 2,24).

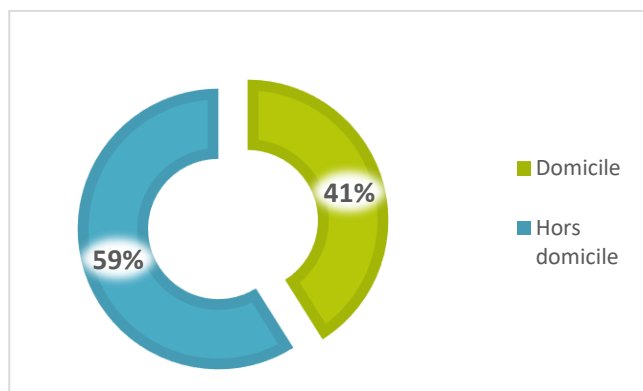


Figure 48 : Répartition des cas de morsure humaine selon le lieu d'exposition -Région Est Année 2024 -

59 % des cas de morsures sont survenus hors domicile.

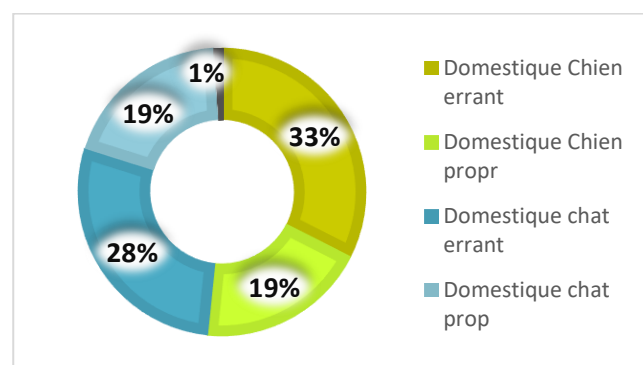


Figure 49 : Répartition des cas de morsure humaine par animal mordeur -Région Est Année 2024 -

L'animal mordeur le plus incriminé est **le chien** avec **52 % des cas** ; que ce soit un chien errant (33 %) ou domestique (19 %), 47% des morsures

sont causées par le chat (errant 28%) et (domestique 19%).

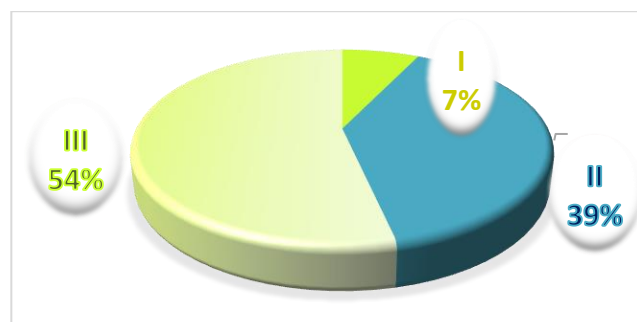


Figure 50 : Répartition des cas de morsure humaine selon le grade des lésions mordeur -Région Est Année 2024—

54 % des morsures ont été classées en **catégorie III**.

L'augmentation marquée des morsures chaque année est préoccupante, surtout avec le risque de rage. Une approche indispensable pour:

- Réduire les populations animales errantes (stérilisation, vaccination).
- Sensibiliser la population aux gestes de prévention.
- Garantir une bonne prise en charge des cas de morsures

Seule une mobilisation collective permettra de contrôler ce problème de santé Publique afin de pouvoir atteindre l'objectif de 0 cas de rage d'ici 2030.

Tuberculoses :

En 2024, **5398** cas de tuberculose ont été enregistrés dans la région Est avec une incidence de **38,6 cas pour 100.000 habitants**.

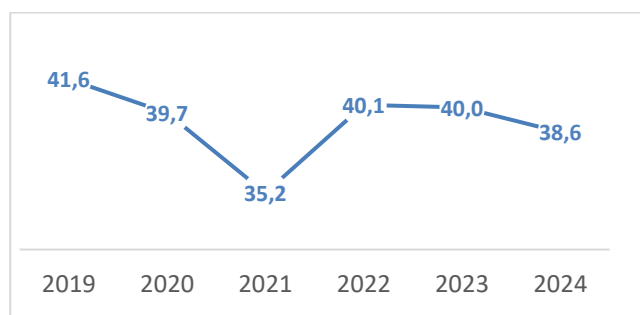


Figure 51 : Evolution de l'incidence de la tuberculose. Région Est 2019-2024

Après une augmentation de l'incidence de la tuberculose de 2021 à 2022 passant de **35,2 à 40,1 cas pour 100.000 habitants**, cette dernière est stable ces 3 dernières années

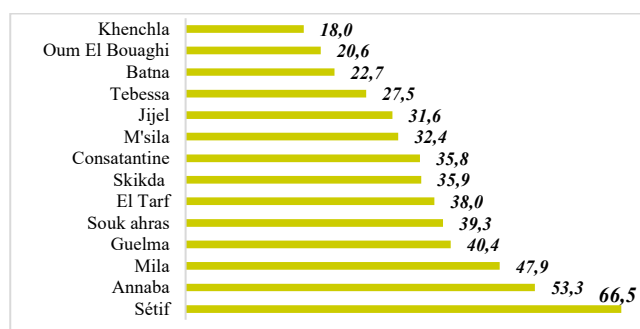


Figure 52 : Evolution de l'incidence de la tuberculose. Région Est 2019-2024

La wilaya de Sétif a déclaré l'incidence la plus élevée de tuberculose avec plus de **66 cas pour 100.000 habitants**.

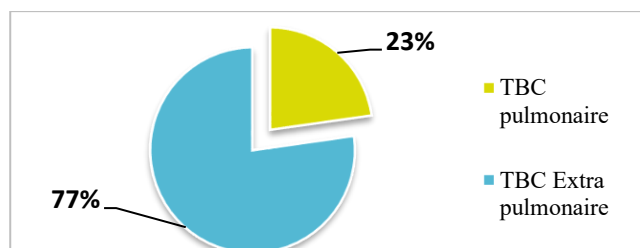


Figure 53 : Evolution de l'incidence de la tuberculose. Région Est 2019-2024

Parmi l'ensemble des cas de tuberculose dans la région Est, **77 %** étaient de localisation extra pulmonaire.

A. Tuberculose pulmonaire :

L'incidence de la tuberculose pulmonaire dans la région Est était de **8,8 cas pour 100.000 habitants (1229 cas)**.

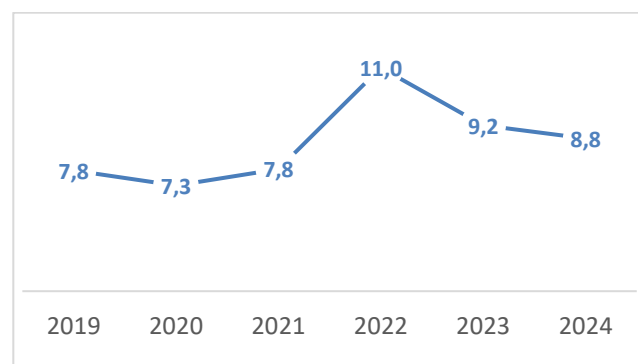


Figure 54 : Evolution de l'incidence de la tuberculose pulmonaire. Région Est 2019-2024

L'incidence de la tuberculose a légèrement diminué passant de **9,2 cas pour 100.000 habitants** en 2023 à **8,8 cas pour 100.000 habitants** en 2024.

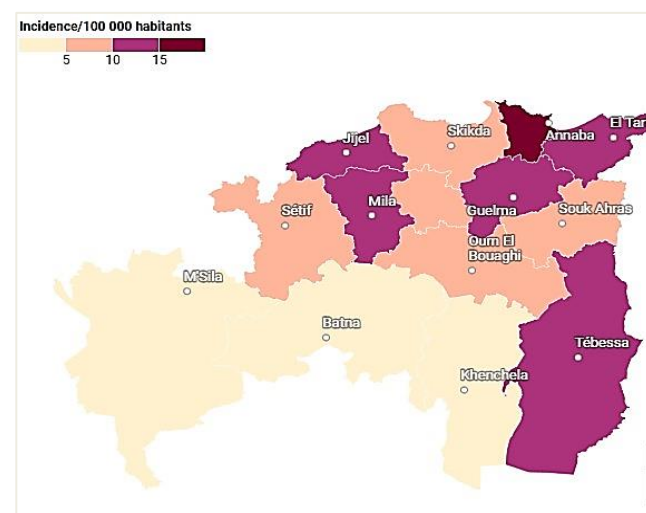


Figure 55 : Répartition de l'incidence de la tuberculose pulmonaire par wilaya, Région Est, 2024

La wilaya d'Annaba était la plus touchée par la tuberculose pulmonaire avec une incidence de **18,5 cas pour 100.000 habitants**.

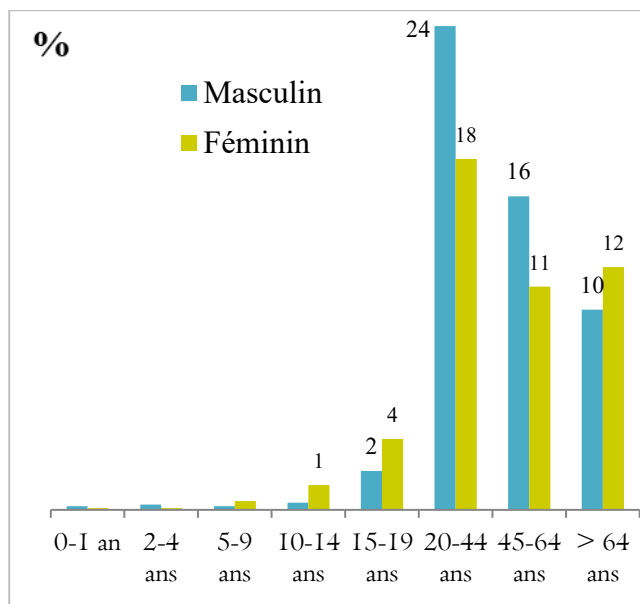


Figure 56 : Répartition de la tuberculose pulmonaire par âge et sexe. Région Est, 2024

Plus de **90 %** des malades avaient un âge plus de 20 ans avec une légère prédominance masculine (sexe ratio : **1,1**).

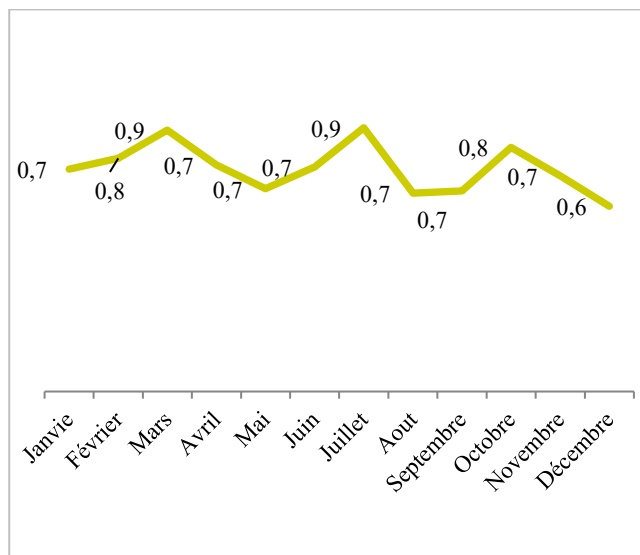


Figure 57 : Répartition de l'incidence de la tuberculose pulmonaire par mois, Région Est, 2024

Des cas de tuberculose pulmonaire étaient enregistrés durant toute l'année avec des pics les mois de Mars, Juillet et Octobre.

Seuils épidémiques Wilayas de : Annaba, Guelma :

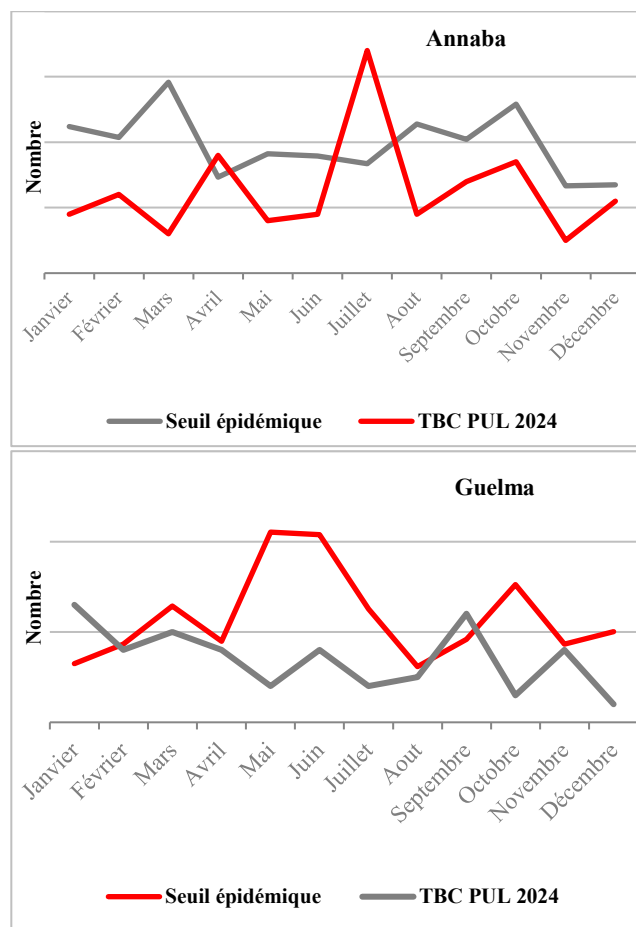


Figure 58 : Seuil épidémique de la tuberculose pulmonaire. Wilayas d'Annaba et Guelma, 2024

La wilaya de Annaba a enregistré une augmentation de l'incidence de la tuberculose pulmonaire durant l'année 2024 passant de **15,9 à 18,5 cas pour 100.000 habitants**. Le seuil épidémique a été franchi durant tous les mois de l'année à l'exception des mois d'Avril et Juillet.

L'incidence de la tuberculose pulmonaire dans la wilaya de Guelma est stable ces deux dernières années, cependant un franchissement du seuil d'alerte a été enregistré durant les mois de Janvier et Aout 2024.

B. Tuberculose extra pulmonaire :

Un total de 4169 cas de tuberculose extra pulmonaire était notifié dans la région avec une incidence de **29,8 cas pour 100.000 habitants**.

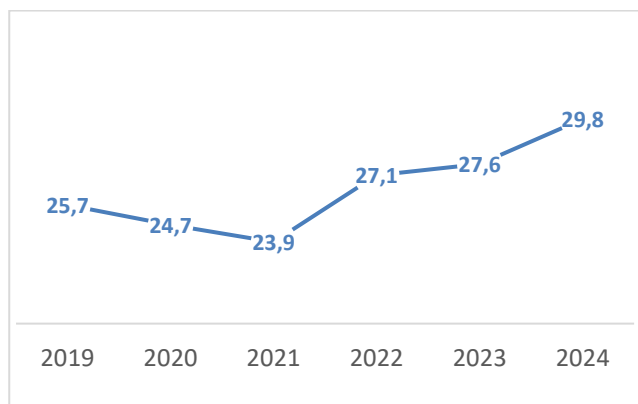


Figure 59 : Evolution de la tuberculose extra pulmonaire. Région Est 2019-2024

On a enregistré une hausse de l'incidence de la tuberculose extra pulmonaire durant cette année, qui a passé de **27,6** en 2023 à **29,8 cas pour 100.000 habitants** en 2024.

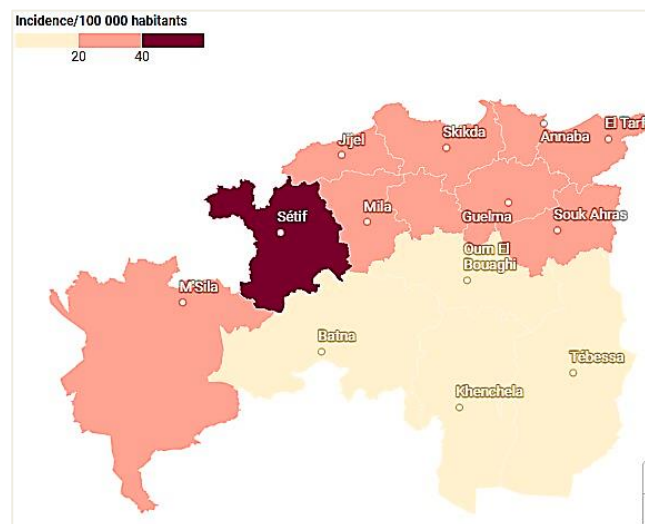


Figure 60 : Répartition de l'incidence de la tuberculose extra pulmonaire par wilaya, Région Est, 2024

La wilaya de Sétif était la plus touchée par la tuberculose extra pulmonaire dans la région avec une incidence de **58 cas pour 100.000 habitants**.

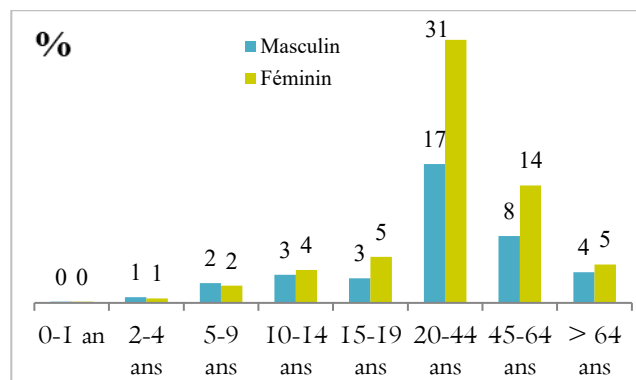


Figure 61 : Répartition de la tuberculose extra pulmonaire par âge et sexe, Région Est, 2024

La tranche d'âge de 20 à 44 ans était la plus touchée par la tuberculose extra pulmonaire avec prédominance féminine (sexe ratio : **0,6**).

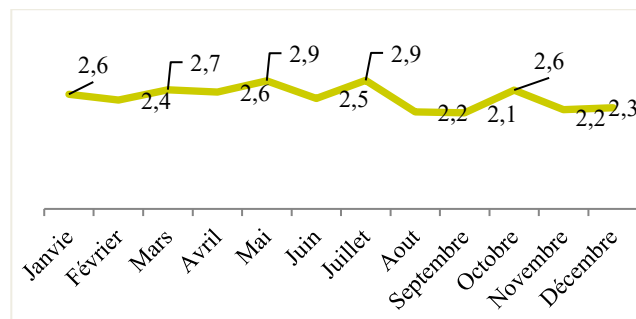


Figure 62 : Répartition de l'incidence de la tuberculose extra pulmonaire par mois, Région Est, 2024

La tuberculose extra pulmonaire était plus fréquente les mois de Mai, Juillet et Octobre.

Seuil épidémique Wilaya de Sétif :

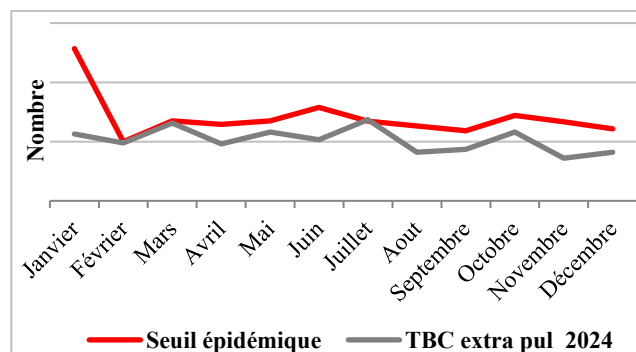


Figure 63 : Seuil épidémique de la tuberculose extra pulmonaire. Wilaya de Sétif, 2024

Le seuil épidémique de la tuberculose extra pulmonaire dans la wilaya de Sétif était atteint durant les mois de Février, Mars et Juillet.

Méningites :

La région Est a enregistré **1258** cas de méningites avec une incidence régionale de 9 cas pour 100000 habitants.

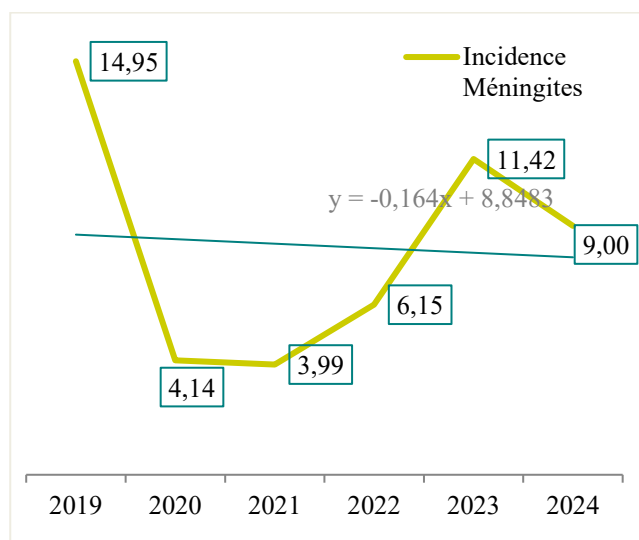


Figure 64 : Tendance des Méningites Région Est-2019-2024

Une baisse de l'incidence régionale des méningites était remarquée entre cette année et l'année précédente avec un taux de variation de **- 26.88 %**.

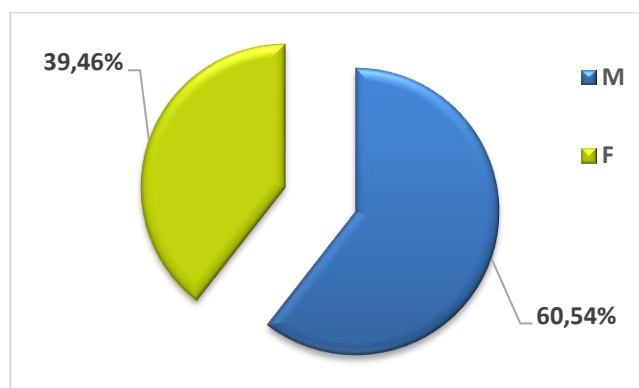


Figure 65 : Répartition des Méningites par sexe- Région Est-Année 2024

Les méningites déclarées étaient de sexe masculin dans 60,54% des cas contre 39,46% de sexe féminin (Sexe- ratio : 1.5).

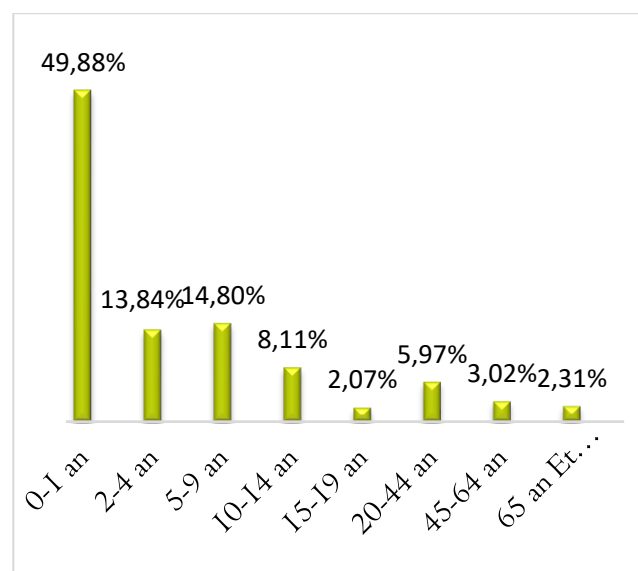


Figure 66 : Répartition des Méningites par Age- Région Est-Année 2024

Environ **77.52%** des cas enregistrés des méningites étaient chez des enfants âgés entre 0-14 ans et près de la moitié de ces cas étaient dans la première année de vie.

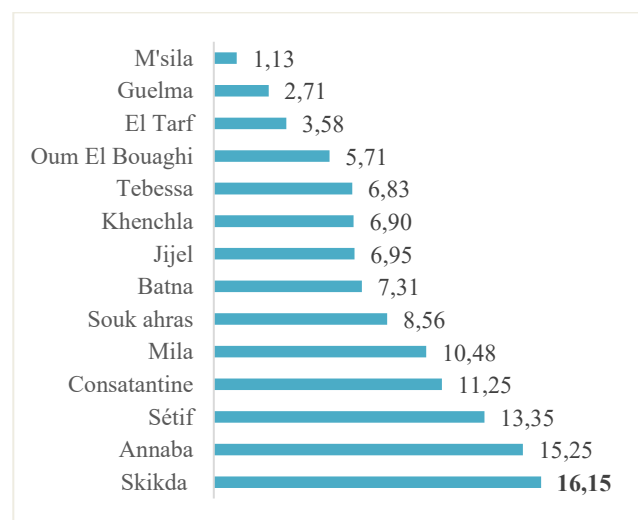


Figure 67 : Répartition de l'incidences des Méningites par wilaya -Région Est-Année 2024

La wilaya de **Skikda** a enregistré le taux d'incidence le plus élevé (16.15 cas / 100000 habitants) suivie par **Annaba** (15.25 cas /100000 habitants), **Sétif** (13.35 cas /100000 habitants) et **Constantine** (11.25 cas/100000 habitants)

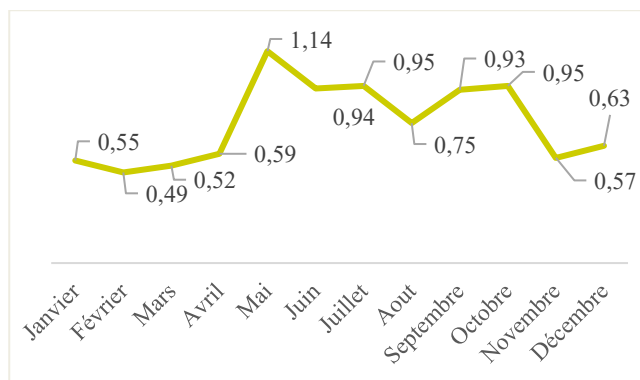


Figure 68 : Les incidences mensuelles des Méningites-Région Est-Année 2024

Le plus ample pic d'incidence était enregistré durant le mois de mai (**1.14 cas/100000 habitants**).

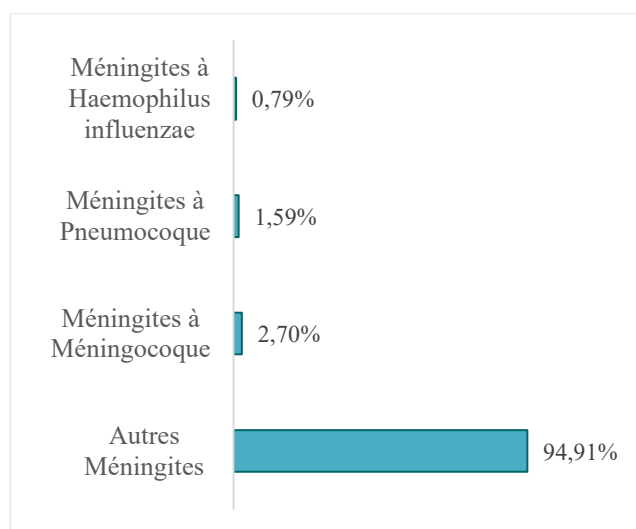


Figure 69 : Répartition des Méningites par germes en cause -Région Est-Année 2024

Près de **5.08%** des cas de méningites étaient d'origine bactérienne dont les germes identifiés étaient :

- Le Méningocoque (**2.70%**)
- Le Pneumocoque (**1.59%**)
- l'Hémophilus influenzae (**0.79%**)

A. Méningites à Méningocoque

Au total, 34 cas de méningites à méningocoque ont été déclarés ou le nombre le plus élevé des cas était à Annaba (25 cas), M'sila (5 cas), Batna

(3 cas) et Mila (1cas).

Plus de 36% des cas étaient dans la première année de vie 0-1 an et plus de 33% des cas étaient chez des enfants âgés de 5-9 ans.

Une prédominance masculine était observée avec 54.54% contre 45.45% de sexe-ratio (1.2).

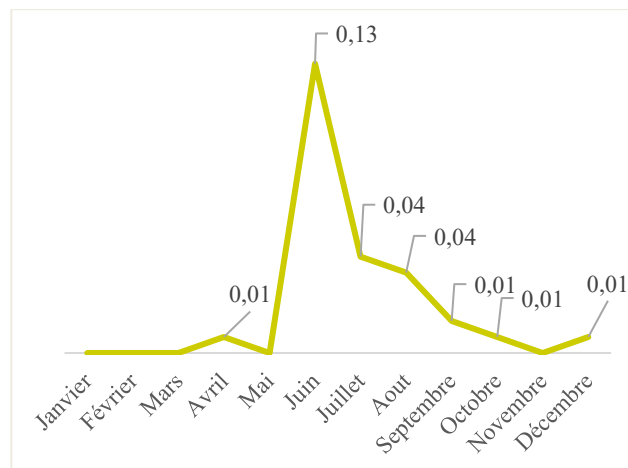


Figure 70 : Les incidences mensuelles des Méningites à méningocoque -Région Est-Année 2024

L'incidence la plus élevée des méningites à méningocoque était observée le mois de Juin.

B. Méningites à Pneumocoque

Vingt cas (20 cas) de méningites à pneumocoque ont été enregistrés dans 4 wilayas : Sétif (12 cas), Constantine (4 cas), Annaba (3 cas) et Mila (1 cas).

Le sexe-ratio était 1.2 (55% de sexe Masculin, 45% de sexe féminin)

Les tranches d'âge les plus touchées étaient : 20-44 ans (20%), et 65 ans et plus (20%).

C. Méningites à Haemophilus influenzae

Dix cas (10 cas) de méningites à Haemophilus influenzae ont été déclarés dans 2 wilayas : Mila (7 cas), Sétif (3 cas).

Les 10 cas étaient de sexe masculin et plus de 50 % des cas étaient dans la première année de vie.

Seuils épidémiques Wilayas de : Constantine, Souk Ahras, et Sétif :

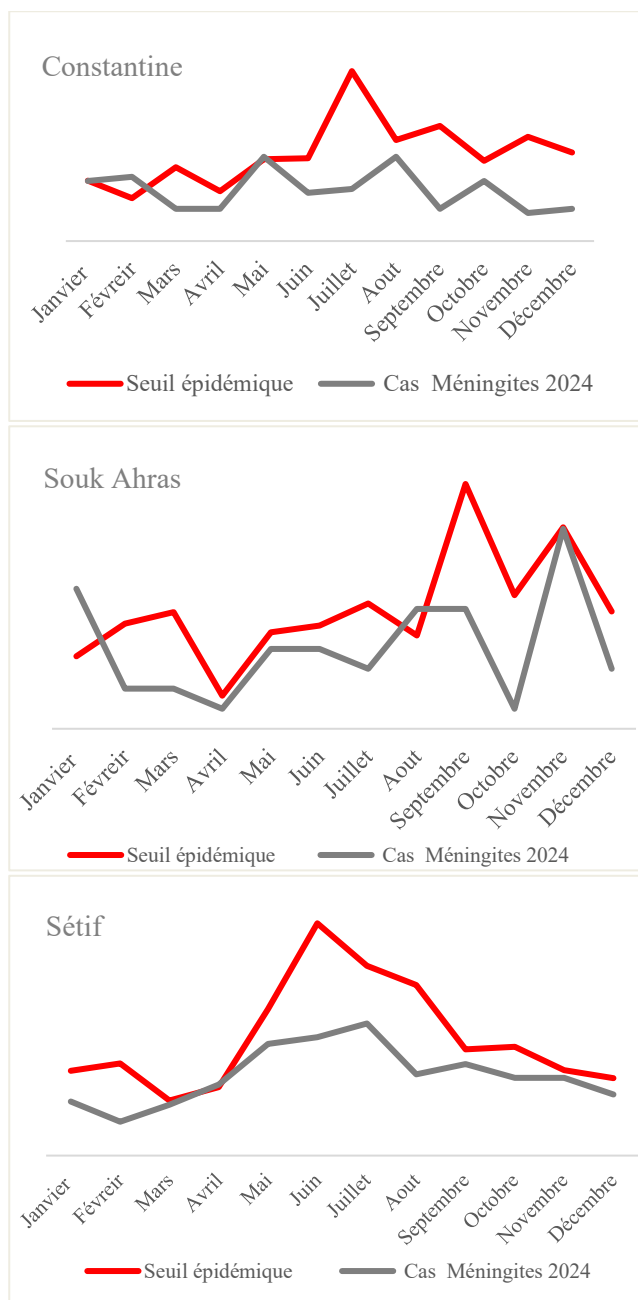


Figure 71 : Seuils épidémiques des Méningites- Constantine- -Sétif-Souk Ahras -2024

Deux dépassements du seuil épidémique enregistrés le mois de Février et Mai à Constantine.

Un léger dépassement du seuil épidémique durant le mois d'avril enregistré à Sétif.

Deux dépassements du seuil épidémique à Souk Ahras enregistrés durant le mois de Janvier et Août.

Hépatites B et C :

Durant l'année 2024, 1018 cas d'hépatites virales B et C ont été enregistrés avec une incidence régionale de **7.28** cas pour 100000 habitants (Hépatites B: 4.11 cas pour 100000 habitants, Hépatites C: 3.17 cas pour 100000 habitants)

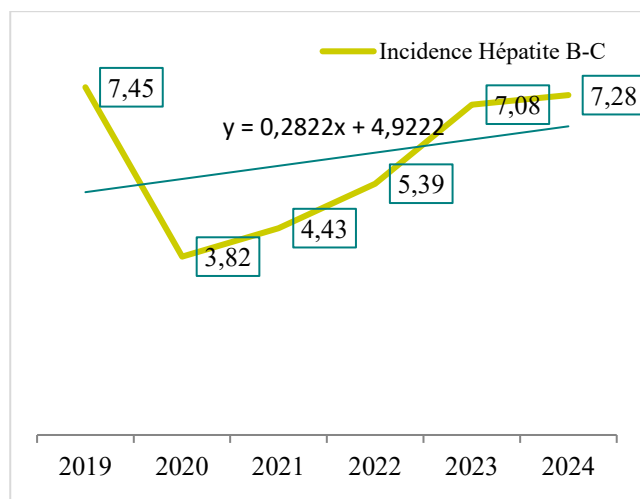


Figure 72 : Tendance des Hépatites virales B-C
Région Est-2019-2024

L'incidence globale des hépatites virales B et C a augmenté de **2.74%** avec un passage d'une incidence de **7.08 à 7.28 cas pour 100000** habitants entre 2023 et 2024.

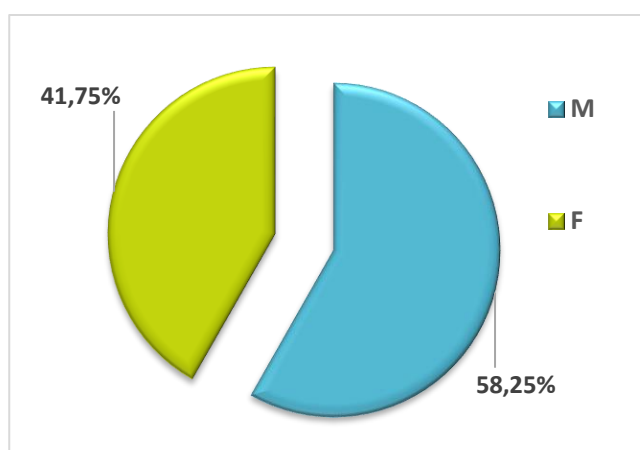


Figure 73 : Répartition des Hépatites virales B et C
par sexe-Région Est-Année 2024

Environ **58.25%** des cas étaient de sexe masculin avec **41.75%** de sexe féminin (sexe-ratio : **1.3**)

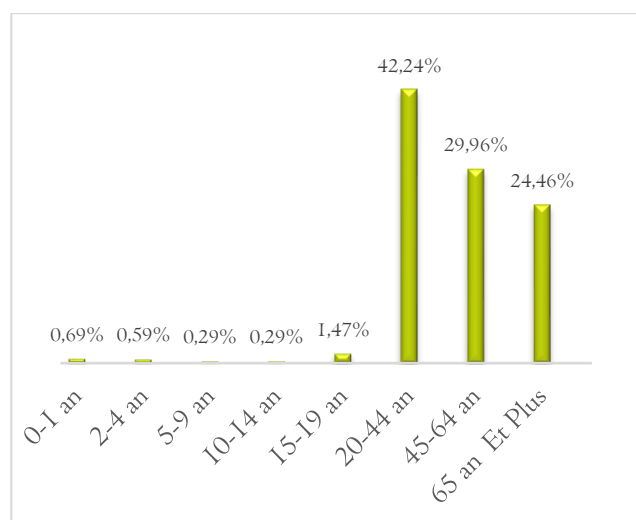


Figure 74 : Répartition des Hépatites virales B et C
par Age-Région Est-Année 2024

La majorité des cas (96.66%) des hépatites virales B et C étaient enregistrés chez des adultes âgés de 20 ans et plus dont les tranches d'âge les plus touchées sont : 20-44 ans (42.24%) ,45-64 ans (29.96%) et 65 ans et plus (24.46%).

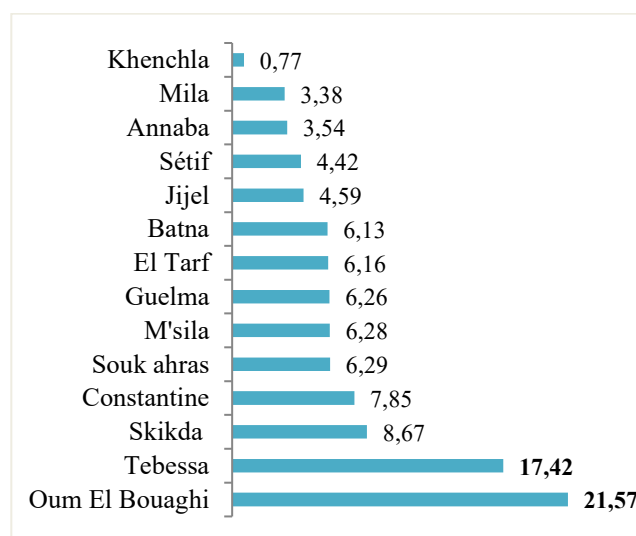


Figure 75 : Répartition de l'incidences des Hépatites
virales B et C par wilaya -Région Est-Année 2024

La wilaya d'Oum El Bouaghi a occupé le premier rang avec une incidence de **21.57 cas pour 100000 habitants** suivie par Tébéssa (**17.42 cas/100000 habitants**) et Skikda (**8.67 cas /100000 habitants**).

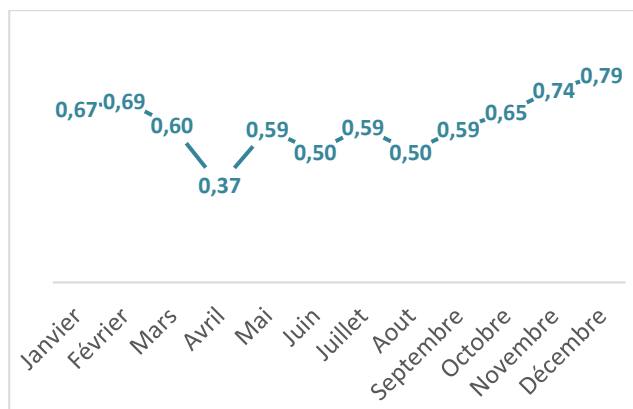


Figure 76 : Les incidences mensuelles des Hépatites virales B et C -Région Est-Année 2024

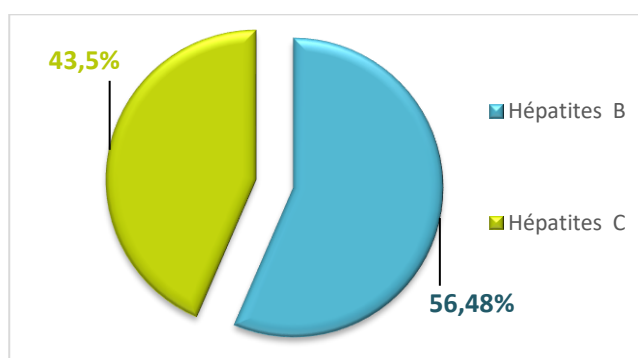


Figure 77: Proportion des Hépatites virales B et C - Région Est-Année 2024

La proportion des hépatites virales B était supérieure à celle des Hépatites virales C (56.48% contre 43.52%). Si on compare ces proportions aux proportions de l'année passée, on trouve que les cas des hépatites virales C ont passé de **33.03% à 43.52%**.

A. Hépatites virales B :

L'incidence régionale des hépatites virales B était de **4.11** cas pour 100000 habitants avec un taux de variation de **-15,32%** par rapport à l'année précédente (incidence de l'année passée 4.74 cas/100000).

Les wilayas les plus touchées par les hépatites virales B étaient : **Constantine** (6 .36 cas /100000 habitants), **Tébessa** (5.06 cas /100000 habitants),

M'Sila (4.91 cas /100000 habitants) et **Oum El Bouaghi** (4.66 cas /100000 habitants). **58.96%** des cas des hépatites virales B étaient de sexe masculin, 41.04% de sexe féminin (sexe-ratio : **1.4**).

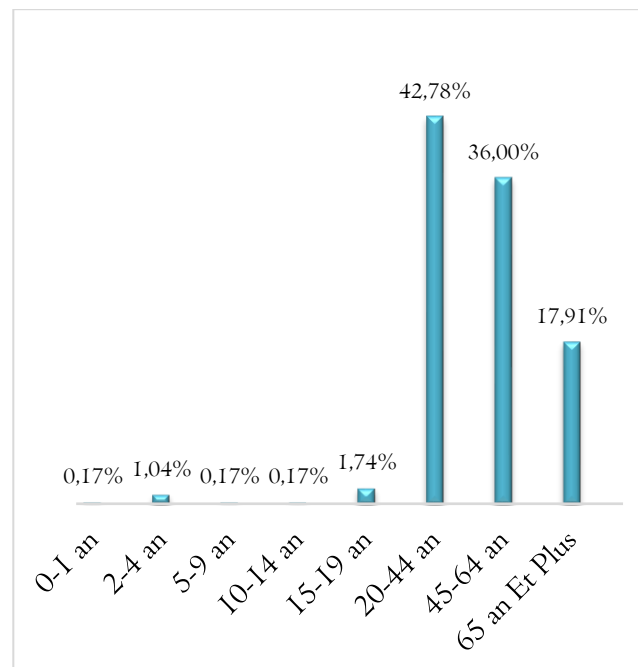


Figure 78 : Répartition des Hépatites virales B par Age-Région Est-Année 2024

Environ **96.69%** des cas des hépatites virales B surviennent chez les adultes de 20 ans et plus. La tranche d'âge la plus touchée est de 20-44 ans (42.78%). **3.29%** des cas avaient un âge de moins de 20 ans, ce pourcentage a augmenté par rapport à l'année passée, où il a été moins de 1%.

B. Hépatites virales C :

L'incidence régionale des hépatites virales C était de **3.17** cas pour 100000 habitants.

Un taux de variation de **+ 26.49%** de l'incidence des hépatites virales C par rapport à l'année précédente (incidence des Hépatites virales C en 2023 :2.33 cas /100000 habitants).

Les wilayas qui ont eu les taux d'incidences les plus élevés étaient : **Oum El Bouaghi** (16.90 cas/ 100000 habitants), **Tébessa** (12.35 cas pour

100000 habitants) et **Souk Ahras** (3.84 cas pour 100000 habitants). **57.34%** des cas des hépatites virales C étaient de sexe masculin, **42.66 %** de sexe féminin (sexe-ratio : 1.3).

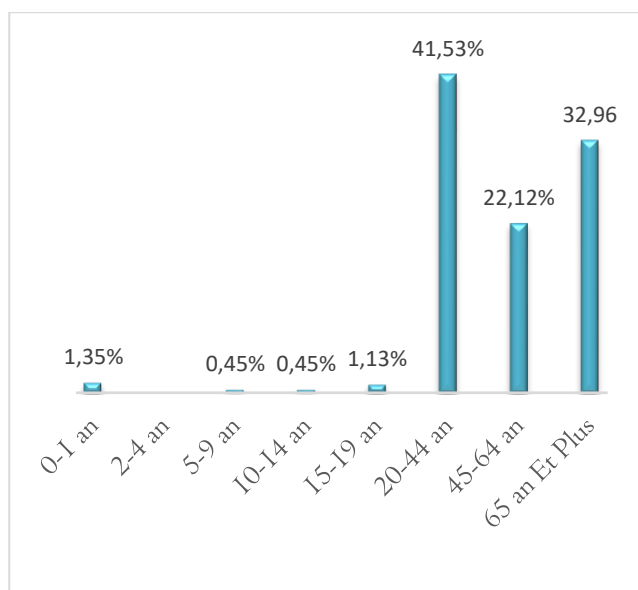


Figure 79 : Répartition des Hépatites virales C par Age-Région Est-Année 2024

Près de **41.53%** des cas des hépatites virales C étaient chez des personnes âgées entre 20-44 ans, 32.96% chez les âgés de 65 ans et plus.

Par rapport au profil d'âge des cas des hépatites virales C de l'année passée (2023), la tranche d'âge dominante était de 65 ans et plus contrairement à cette année où la tranche d'âge la plus touchée était des jeunes âgés entre 20-44 ans.

Maladies contrôlables par la vaccination :

En 2024, L'incidence des maladies contrôlables par la vaccination (MCV) dans la région Est était de **1,5 cas pour 100.000 habitants** avec un nombre total déclaré de **206 cas**.

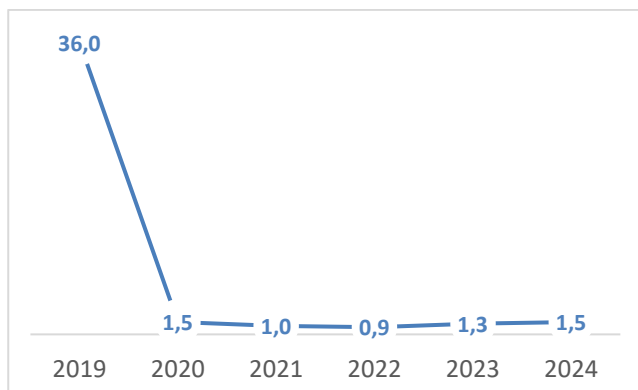


Figure 80 : Evolution de l'incidence des MCV Région Est 2019-2024

Durant ces dernières années, l'incidence la plus élevée des MCV a été enregistrée en 2019 avec **36 cas pour 100.000 habitants**. L'incidence était relativement stable de 2020 à 2024 ne dépassant pas **1,5 cas pour 100.000 habitants**.

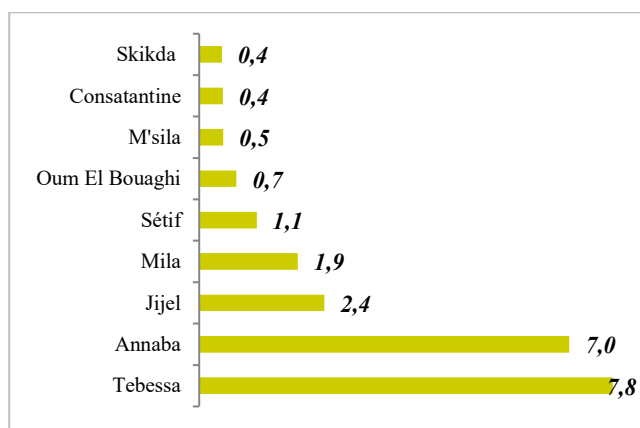


Figure 81 : Répartition de l'incidence des MCV par wilaya. Région Est, 2024

Les incidences les plus élevées des MCV ont été enregistrées dans les wilayas de Tébéssa et Annaba passant respectivement de **1,9 et 1,7 à 7,8 et 7 cas pour 100.000 habitants** (les wilayas ne figurant pas sur le graphique n'ont pas déclaré des cas de MCV).

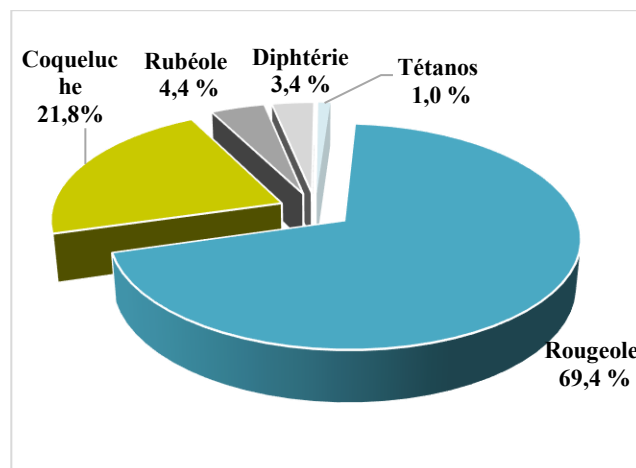


Figure 82 : Répartition des MCV par type de maladie Région Est, 2024

La rougeole était la MCV la plus répandue (**69,4 %**) suivi de la coqueluche, notant que cette dernière était en dernière position l'année passée.

A. Rougeole :

En 2024, **143 cas** de rougeole ont été déclarés avec une incidence régionale de **1 cas pour 100.000 habitants**.

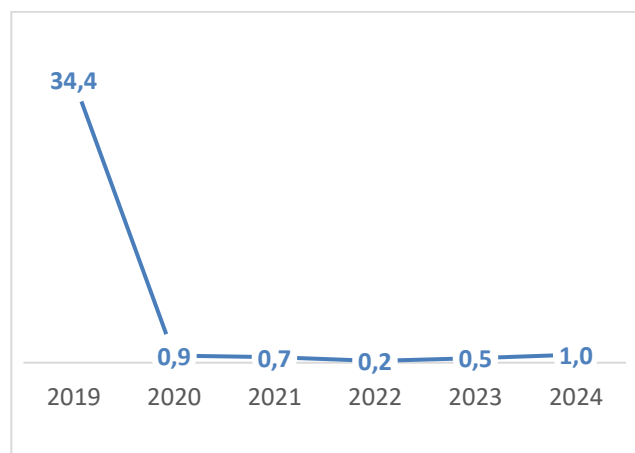


Figure 83 : Evolution de l'incidence de la rougeole Région Est 2019-2024

L'incidence de la rougeole est passée de **0,5 à 1 cas pour 100.000 habitants** avec une augmentation de **50%**.

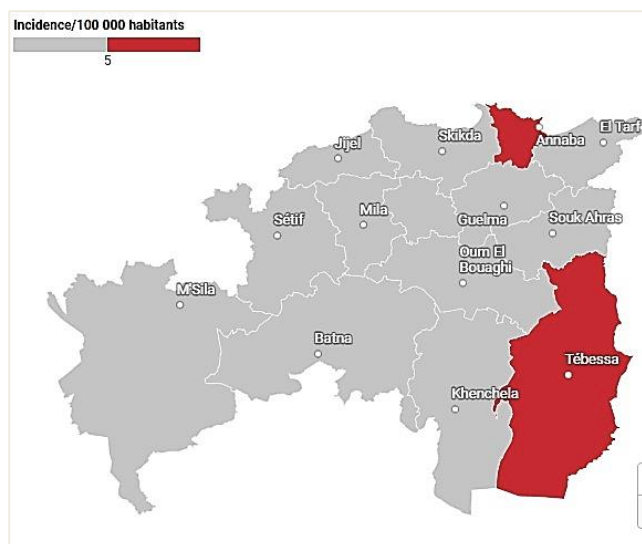


Figure 84 : Répartition de l'incidence de la rougeole par wilaya. Région Est, 2024

La wilaya de Tébessa a enregistré l'incidence la plus élevée de rougeole (**7,3 cas pour 100.000 habitants**), suivie de la wilaya d'Annaba (**6,8 cas pour 100.000 habitants**).

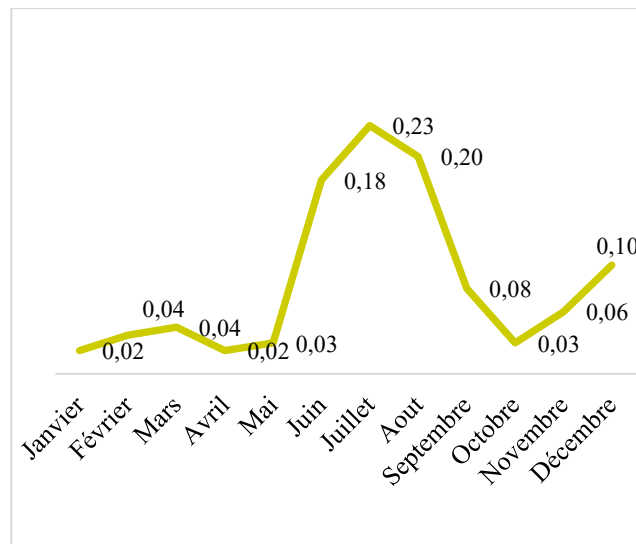


Figure 86 : Répartition de l'incidence de la rougeole par mois Région Est, 2024

Les incidences les plus élevées de rougeole ont été enregistrées pendant les mois de Juin, Juillet et Août.

Seuil épidémique Wilaya de Tébessa :

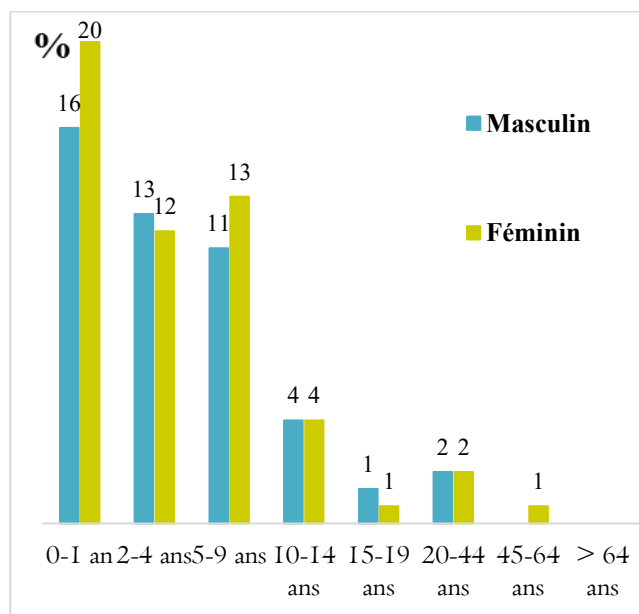


Figure 85 : Répartition de la rougeole par âge et sexe Région Est, 2024

Les enfants âgés de moins d'un an étaient les plus touchés par la rougeole représentant le tiers des cas et les enfants de moins de 9 ans occupaient les **85 %** des cas. Une légère prédominance féminine (un sexe ratio : **0,9**).

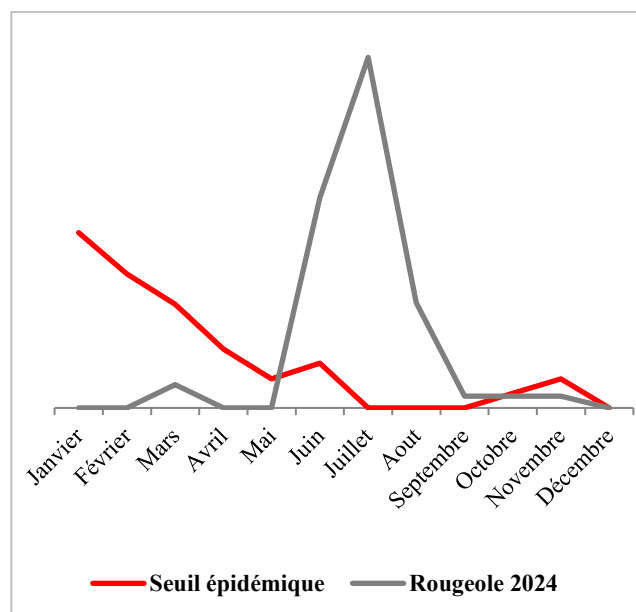


Figure 87 : Seuil épidémique de rougeole Wilaya de Tébessa, 2024

En 2024, Une épidémie de rougeole a été signalée dans la wilaya de Tébessa où le nombre de cas a dépassé le seuil d'alerte établi durant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre.

B. Coqueluche :

Durant l'année 2024, **45 cas** de coqueluche ont été déclarés avec une incidence régionale de **0,3 cas pour 100.000 habitants**.

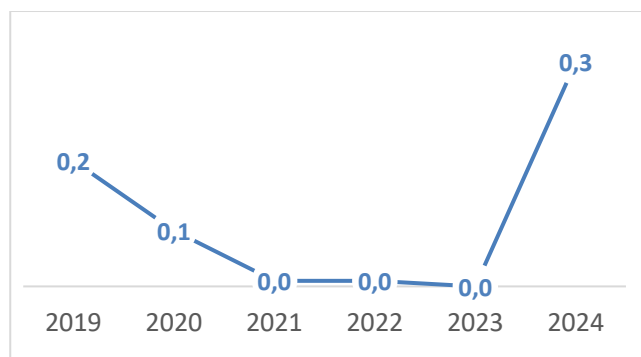


Figure 88 : Evolution de l'incidence de la coqueluche. Région Est 2019- 2024

Depuis 2019 l'incidence la plus élevée de coqueluche était enregistré cette année passant de 0 cas en 2023 à **0,3 cas** pour 100.000 habitants en 2024.

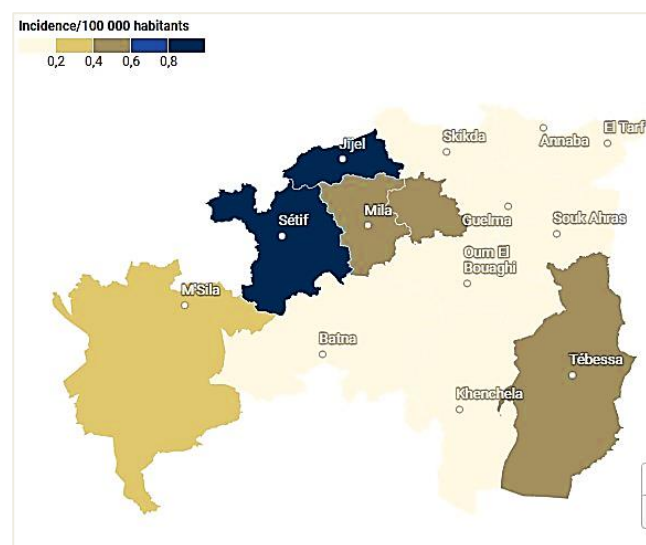


Figure 89 : Répartition de l'incidence de la coqueluche par wilaya. Région Est, 2024

La wilaya de Sétif a enregistré l'incidence la plus élevée de coqueluche (**1 cas** pour 100.000 habitants), suivie de la wilaya de Jijel (**0,8 cas** pour 100.000 habitants).

La majorité des cas de coqueluche étaient de moins d'une année (**91 %**). **3 cas** de la tranche

d'âge de 2-4 ans et un seul cas âgé entre 20 et 44 ans. Une légère prédominance Masculine (un sexe ratio : **1,1**).

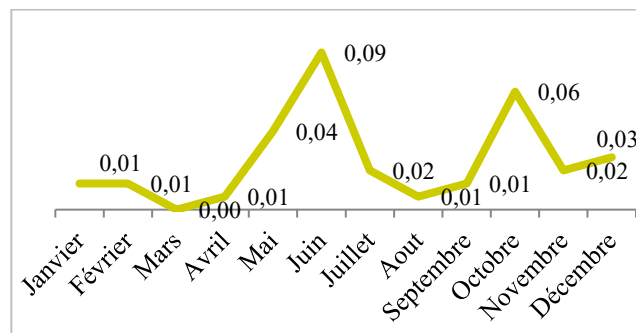


Figure 90 : Répartition de l'incidence de la Coqueluche par mois. Région Est, 2024

Des pics d'incidence de coqueluche ont été enregistrés pendant les mois de Juin et Octobre.

C. Rubéole :

Dans la région Est, 9 cas de rubéole ont été déclarés avec une incidence de 0,1 cas pour 100.000 habitants.

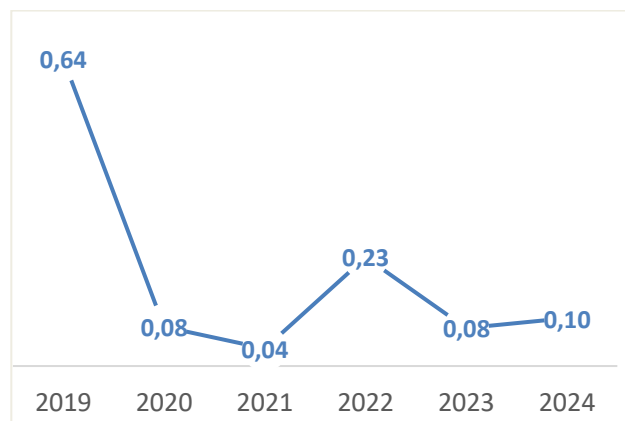


Figure 91 : Evolution de l'incidence de la rubéole. Région Est 2019-2024

L'incidence régionale de rubéole est stable en comparaison avec celle de l'année passée. La moitié des cas était de la wilaya de Skikda avec une incidence de 0,4 cas pour 100.000 habitants, 2 cas de la wilaya de Jijel, un cas d'Annaba et un de Sétif.

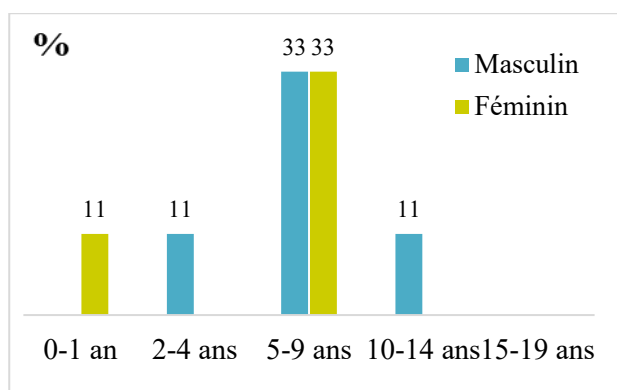


Figure 92 : Répartition de la rubéole par âge et sexe. Région Est, 2024

La totalité des cas rubéole avaient un âge moins de 20 ans. La tranche d'âge de 5 à 9 ans était la plus touchée avec un sexe ratio : 1.

Les cas de rubéole sont survenus pendant les mois d'Avril et Juillet de l'année 2024.

D. Diphtérie :

En 2024, 7 cas de diphtérie étaient enregistrés dans la région Est avec une incidence de 0,05 cas pour 100.000 habitants).

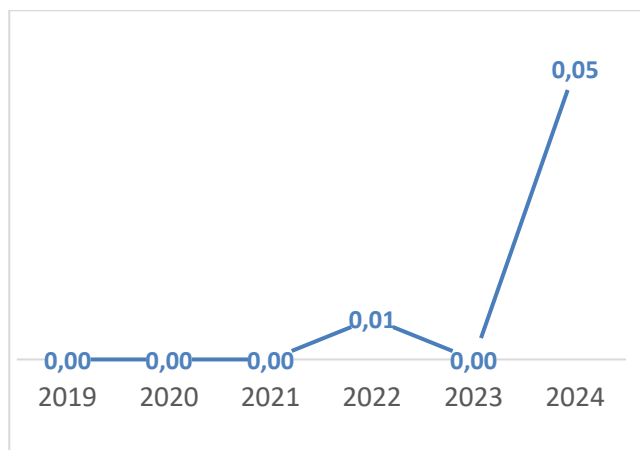


Figure 93 : Evolution de l'incidence de la diphtérie. Région Est 2019-2024

Depuis 2019, **un seul** cas de diphtérie a été enregistré dans la région dans la wilaya de Annaba en 2022 jusqu'à cette année ou **7** cas ont été déclarés, **5** cas de la wilaya de Mila et **2** cas de M'sila.

La majorité des patients étaient de sexe féminin (**86 %**). **71 %** des cas avaient un âge entre 2 et 14 ans, **29 %** étaient âgés entre 20 et 44 ans.

E. Tétanos :

Durant cette année, 2 cas de tétanos étaient déclarés dans la région Est (0,01 cas pour 100.000 habitants).

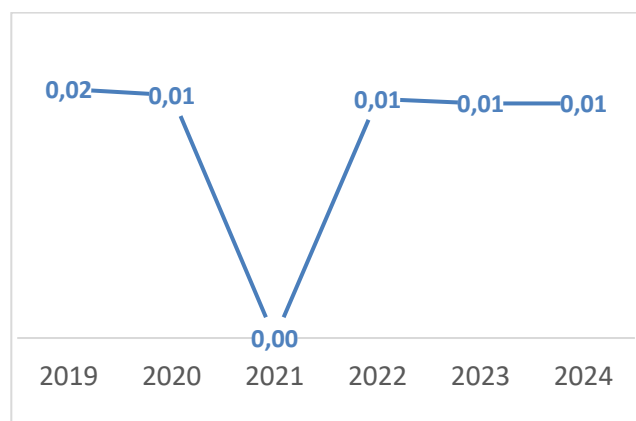


Figure 94 : Evolution de l'incidence du tétanos. Région Est 2019-2024

L'incidence de tétanos est stable depuis 2019 avec en moyenne 2 cas déclarés par année.

Les deux cas étaient de la wilaya de Mila âgés entre 20-44 ans.

F. Poliomyélite :

Aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré dans l'Est Algérien en 2024.

Tableau 06 : Répartition des cas de PFA attendus et notifiés par wilaya, Région Est-2024

Wilaya	PFA notifiées		PFA attendues	
	Nombre	Incidence/ 100000 hab.	Nombre	% *
Annaba	10	1,2	10	100,0
Batna	10	0,7	15	66,7
Constantine	0	0,0	14	0,0
El Tarf	4	0,8	8	50,0
Guelma	0	0,0	6	0,0
Jijel	10	1,2	8	125,0
Khenchla	0	0,0	8	0,0
Mila	0	0,0	10	0,0
M'sila	9	0,7	16	56,3
Oum El Bouaghi	0	0,0	9	0,0
Sétif	21	1,0	24	87,5
Skikda	18	1,5	16	112,5
Souk Ahras	6	1,0	8	75,0
Tébessa	10	1,2	10	100,0
Région Est	98	0,7	162	60,5

* : Taux d'atteinte de cas attendus

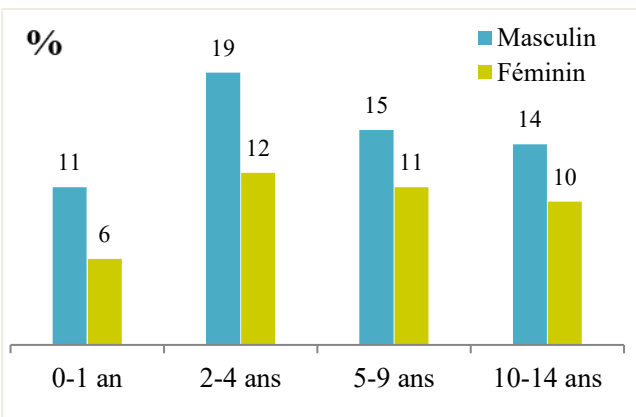


Figure 95 : Répartition des cas de PFA par âge et sexe. Région Est, 2024

Parmi les cas de PFA notifiés, **50 %** avaient un âge moins de 5 ans avec prédominance masculine (sexe ratio:1,4).

Maladies à transmission vectorielle :

Les maladies à transmission vectorielle déclarées dans la région Est en 2024 étaient au nombre de **133** avec une incidence de **0,95 cas pour 100.000 habitants**.

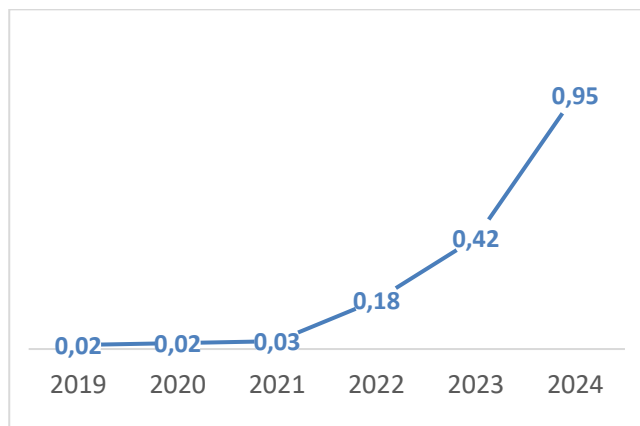


Figure 96 : Evolution de l'incidence des MTV Région Est 2019-2024

L'incidence régionale des MTV a augmenté depuis 2021 passant de **0,03** à **0,95** cas pour 100.000 habitants en 2024 avec une augmentation de plus de **97 %**.

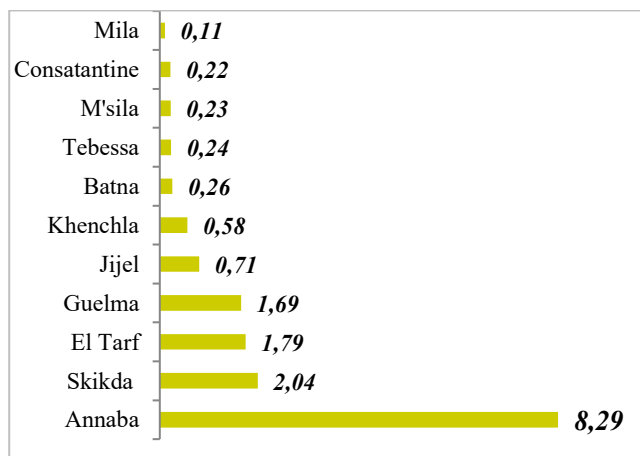


Figure 97 : Répartition de l'incidence des MTV par wilaya. Région Est, 2024

L'incidence la plus élevée des MTV a été enregistrée dans la wilaya de Annaba avec **8,29** cas pour 100.000 habitants représentant plus de la moitié des cas de la région.

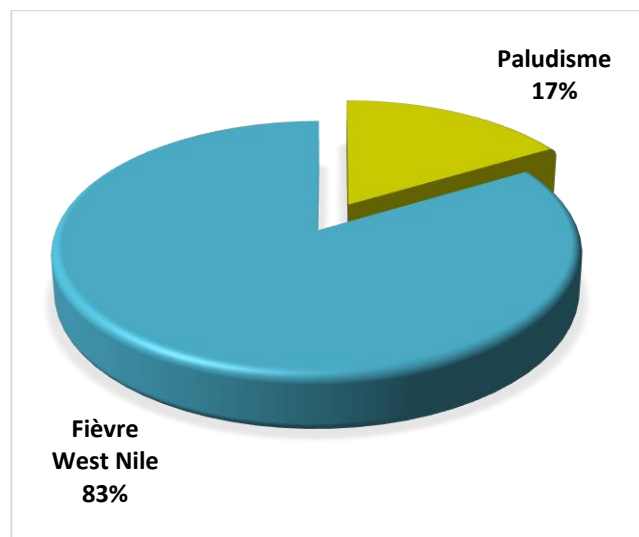


Figure 98 : Répartition des MTV par type de maladie Région Est, 2024

Les MTV dans notre région étaient dominées par la fièvre à virus West Nile (**83 %**).

A. Fièvre à virus West Nile :

En 2024, **111** cas de fièvre à virus West Nile ont été déclarés dans l'Est avec une incidence régionale de **0,79** cas pour 100.000 habitants.

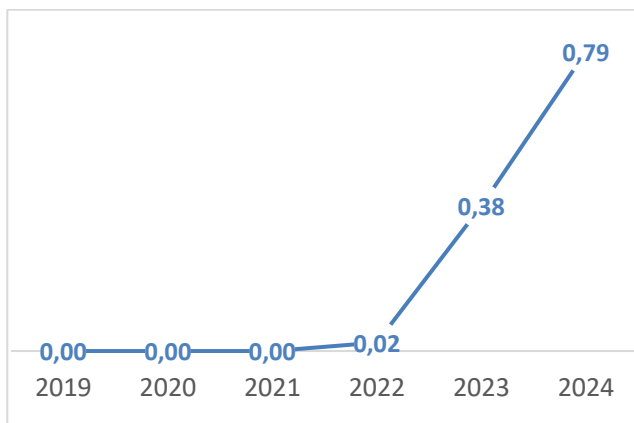


Figure 99 : Evolution de l'incidence de la fièvre à virus West Nile. Région Est 2019-2024

L'incidence de fièvre à virus West Nile a augmenté de **0,02** en 2022 à **0,79** cas pour 100.000 habitants en 2024 (taux d'augmentation de plus de **97 %**).

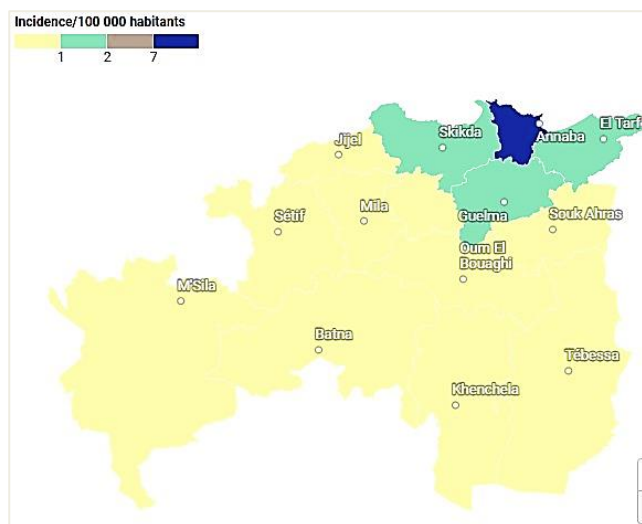


Figure 100 : Répartition de l'incidence de fièvre à virus West Nile par wilaya, Région Est, 2024

La wilaya d'Annaba a enregistré l'incidence la plus élevée dans la région (7,81 cas pour 100 000 habitants) à noter qu'aucun cas n'a été déclaré en 2023. Les incidences les plus élevées également ont été déclarées dans les wilayas de Skikda, Guelma et El Tarf.

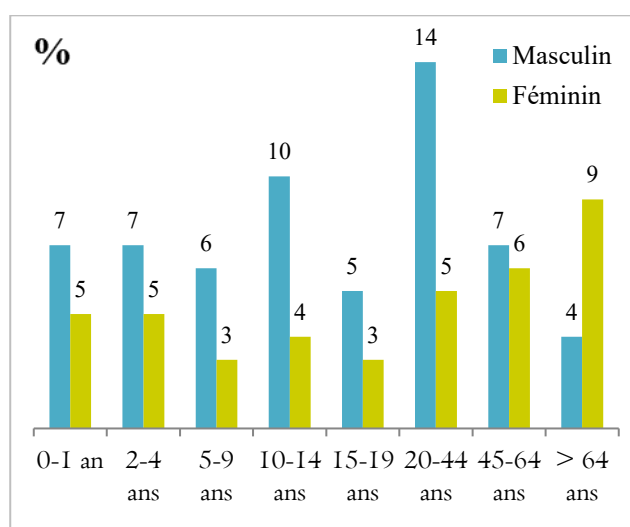


Figure 101 : Répartition de la fièvre à virus West Nile par âge et sexe, Région Est 2024

Toutes les tranches d'âge étaient touchées par la fièvre à virus West Nile, 46 % avaient moins de 15 ans avec prédominance masculine (Sexe ratio : 1.6).

Le nombre le plus élevé était enregistré en mois de **Septembre**.

B. Paludisme :

Le paludisme a été diagnostiqué chez **22** cas dans la région Est en 2024 avec une incidence de **0,16** cas pour 100.000 habitants.

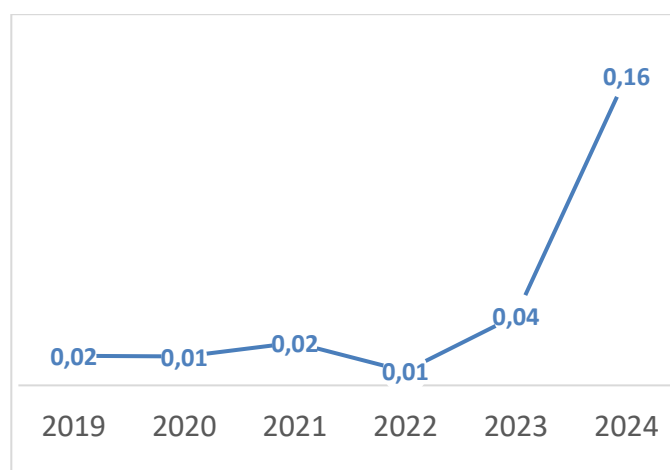


Figure 102 : Evolution de l'incidence du paludisme Région Est 2019-2024

L'incidence de paludisme a augmenté de **75 %** passant de **0,01** à **0,16** cas pour 100.000 habitants de 2022 à 2024.

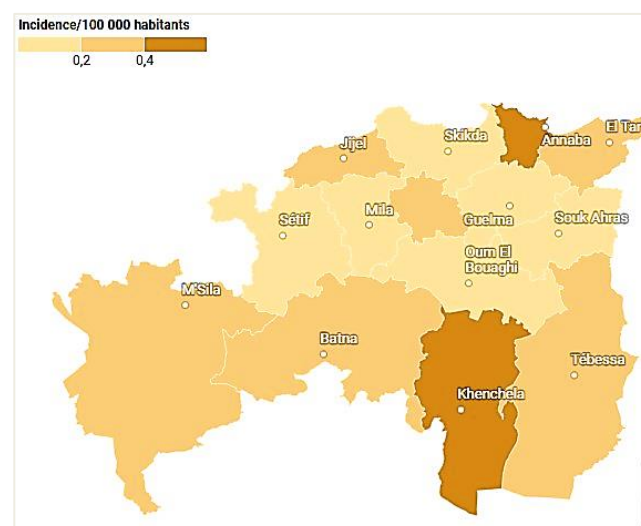


Figure 103 : Répartition de l'incidence du paludisme par wilaya, Région Est, 2024

Dix wilayas de l'Est Algérien ont déclaré des cas de paludisme durant l'année 2024 (3 wilayas seulement touchées l'année passée).

La wilaya de Annaba a enregistré le plus grand nombre de cas de paludisme avec une incidence de **0,49** cas pour 100.000 habitants suivi par la wilaya de Khenchla (**0,38** cas pour 100.000 habitants).

La tranche d'âge de 20 à 44 ans était la plus touchée (**81 %**), **14 %** âgés moins de 5 ans et **5%** de 5 à 9 ans avec une nette prédominance masculine (sexe ratio : **2,5**).

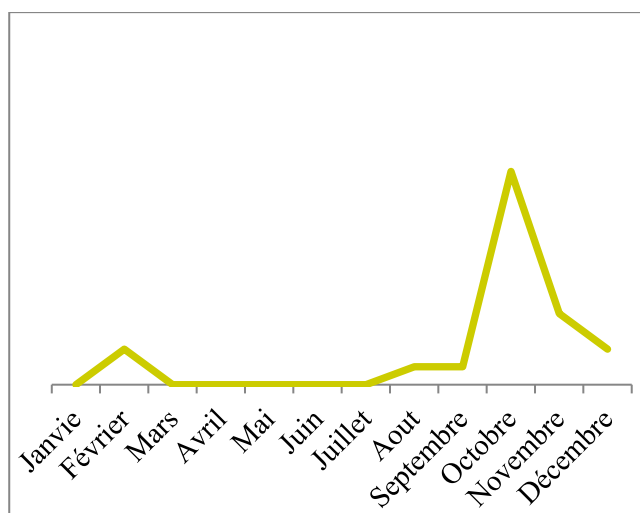


Figure 104 : Répartition de l'incidence du paludisme par mois. Région Est, 2024

La majorité des cas étaient déclarés durant les mois d'Octobre et Novembre.

Infections Sexuellement Transmissibles :

Au cours de l'année 2024, 110 cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) ont été enregistrés dans la région est avec une incidence régionale de 0.78 cas/100000 habitants.

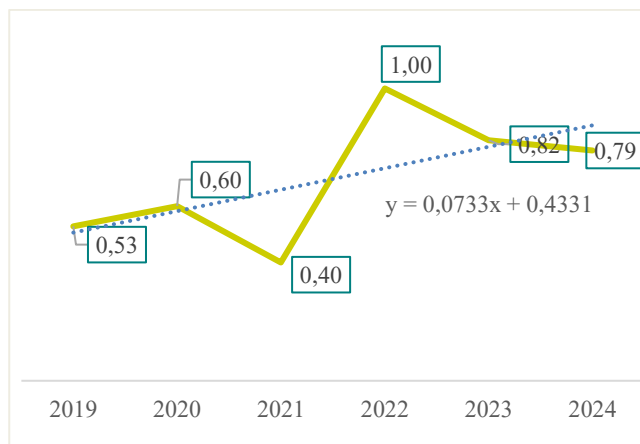


Figure 105 : Tendence des IST Région Est-2019-2024

Une légère régression des IST a été remarquée avec un taux de variation de -3.79% entre cette année et l'année dernière.

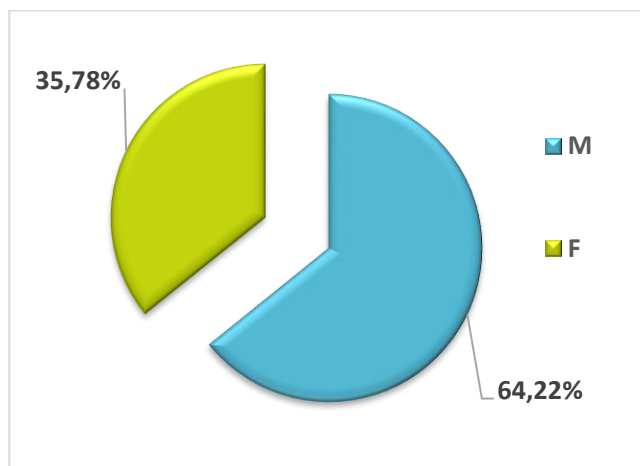


Figure 106 : Répartition des IST par sexe-Région Est-Année 2024

Une prédominance masculine est remarquée avec **64.22 %** (Sexe-ratio :1.8).

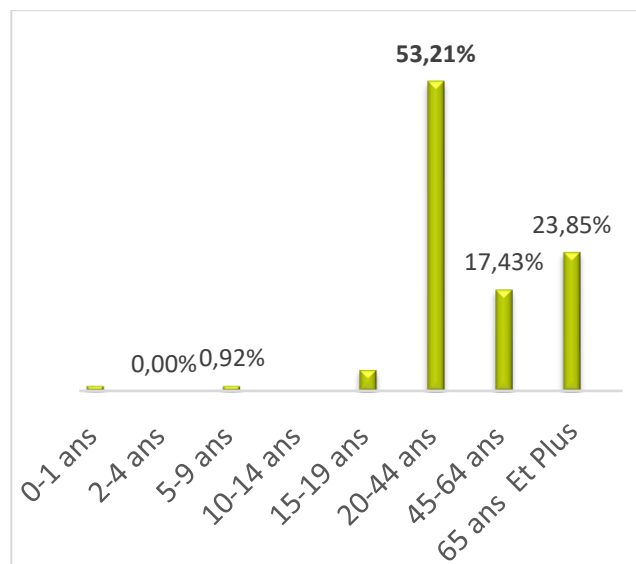


Figure 107 : Répartition des IST par Age-Région Est-Année 2024

Environ 93.49% des cas des IST étaient enregistrés chez des personnes avec un âge de 20 ans et plus dont plus de la moitié des cas était dans la tranche d'âge de 20-44 ans.

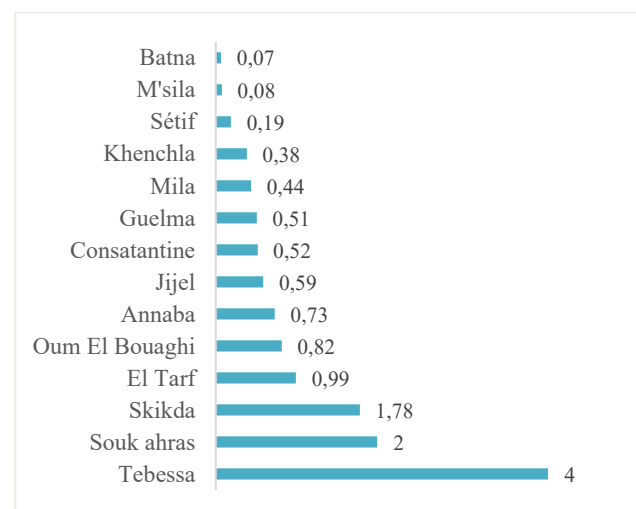


Figure 108 : Répartition des IST par wilaya-Région Est-Année 2024

Les wilayas les plus touchées étaient Tébéssa (**4 cas /100000 habitants**), et Souk Ahras (**2 cas /100000 habitants**) et Skikda (**1.78 cas /100000 habitants**).

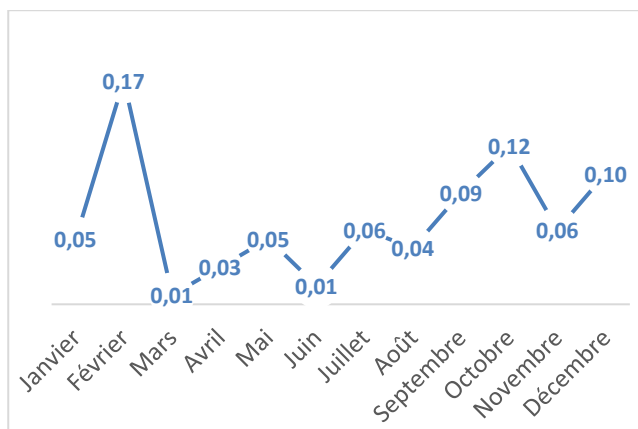


Figure 109 : Les incidences mensuelles des IST - Région Est-Année 2024

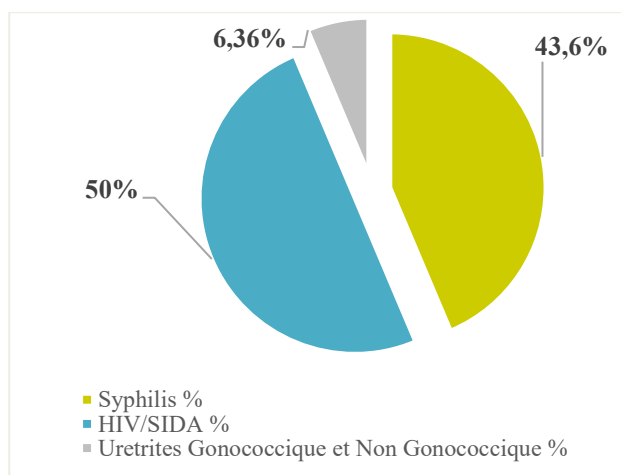


Figure 110 : Répartition des IST par maladie-Région Est-Année 2024

La moitié (50% des cas) des IST déclarées étaient des cas de HIV/SIDA suivis par la syphilis (43,64%) et 6,36% étaient des cas d'urétrites gonococciques et non gonococciques.

A. HIV/SIDA :

Les 55 cas d'HIV/SIDA ont été enregistrés cette année avec une incidence globale de 0,39 cas /100000 habitants, le taux de variation était plus de 27%.

Les wilayas les plus touchées étaient Tébessa (3,53 cas /100000 habitants), Skikda (1,01 cas /100000 habitants) et Jijel (0,58 cas /100000 habitants).

Le sexe-ratio 1,6 (61,11% de sexe masculin et 38,89% de sexe féminin).

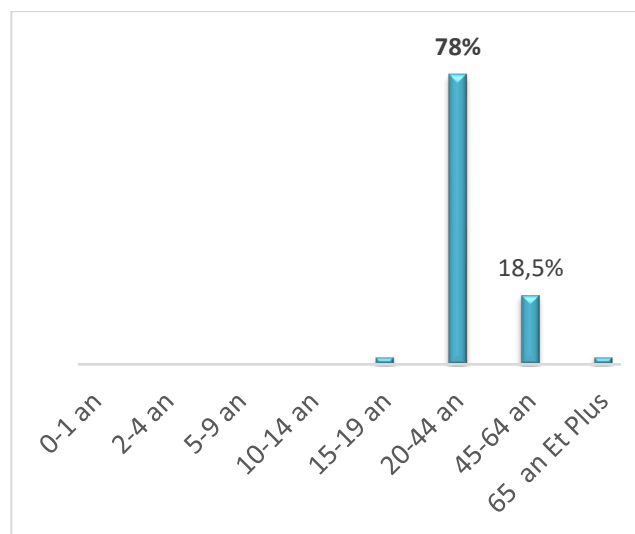


Figure 111 : Répartition des cas de l'HIV/SIDA par Age-Région Est-Année 2024

Près de 78% des cas déclarés étaient chez des jeunes âgés entre 20-44 ans.

B. Syphilis :

Les 48 cas de syphilis ont été enregistrés avec une incidence régionale de 0,34 cas pour 100000 habitants. Le taux de variation était -50%.

Les wilayas les plus touchées étaient : Souk Ahras (1,57 cas /100000 habitants), Oum El Bouaghi (0,81 cas/100000 habitants) et El Tarf (0,79 cas /100000 habitants).

Le Sexe ratio 1,7 (62,5% de sexe masculin et 37,5% de sexe féminin).

50% des cas étaient chez des adultes âgés de 65 ans et plus.

C. Urétrites gonococciques et non gonococciques :

Seulement 7 cas de gonococcies ont été enregistrés à Constantine avec une incidence de 0,51 cas /100000 habitants.

Tous les cas étaient de sexe masculin et la tranche d'âge la plus touchée était celle de 20-44 ans.



Annexes

Annexe 1

Tableau 07 : Groupes de MDO par wilaya, Région Est 2024.

Wilaya / Groupe MDO	MTH		Zoonose		TBC		Méningites		Hépatite B et C		MCV		MTV		IST		Total	
	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*	Nb.	Inc.*
Annaba	162	19,76	16	1,95	437	53,30	125	15,25	29	3,54	67	8,17	68	8,29	6	0,73	910	110,99
Batna	582	38,34	919	60,54	345	22,73	111	7,31	93	6,13	10	0,66	4	0,26	1	0,07	2065	136,03
Constantine	977	72,34	26	1,93	483	35,76	152	11,25	106	7,85	6	0,44	3	0,22	7	0,52	1760	130,31
El Tarf	92	18,29	27	5,37	191	37,96	18	3,58	31	6,16	4	0,80	9	1,79	5	0,99	377	74,93
Guelma	353	59,74	88	14,89	239	40,45	16	2,71	37	6,26	0	0,00	10	1,69	3	0,51	746	126,25
Jijel	549	64,64	33	3,89	268	31,56	59	6,95	39	4,59	30	3,53	6	0,82	5	0,59	989	116,45
Khenchla	682	130,77	127	24,35	94	18,02	36	6,90	4	0,77	0	0,00	3	0,58	2	0,38	948	181,77
Mila	607	66,24	63	6,87	439	47,91	96	10,48	31	3,38	17	1,86	1	0,11	4	0,44	1258	137,28
M'sila	780	58,99	4621	349,51	429	32,45	15	1,13	83	6,28	15	1,13	3	0,23	1	0,08	5947	449,80
Oum El Bouaghi	360	41,97	178	20,75	177	20,63	49	5,71	185	21,57	6	0,70	0	0,00	7	0,82	962	112,15
Sétif	1704	80,12	329	15,47	1414	66,48	284	13,35	94	4,42	44	2,07	0	0,00	4	0,19	3873	182,09
Skikda	764	64,93	65	5,52	423	35,95	190	16,15	102	8,67	23	1,95	24	2,04	21	1,78	1612	136,99
Souk Ahras	131	22,88	100	17,47	225	39,30	49	8,56	36	6,29	6	1,05	0	0,00	9	1,57	556	97,12
Tébessa	414	48,73	924	108,77	234	27,54	58	6,83	148	17,42	76	8,95	2	0,24	35	4,12	1891	222,59
Région Est	8157	58,37	7516	53,78	5398	38,63	1258	9,00	1018	7,28	304	2,18	133	0,96	110	0,79	23894	170,97

* : Incidence pour 100000 habitants.

Annexe 2

Tableau 08 : MDO par wilaya, Région Est 2024.

Maladie	Annaba	Batna	Constantine	ElTarf	Guelma	Jijel	Khenchla	Mila	M'sila	OEB	Sétif	Skikda	Souk Ahras	Tébessa	Total
Bilharziose	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brucellose	9	188	11	14	67	9	72	48	1600	165	288	18	77	518	3084
Kyste Hydatique	2	17	3	7	13	0	3	0	1	7	4	9	19	4	89
L. Cutanée	1	714	9	6	6	11	52	14	3019	6	34	31	2	396	4301
L. Viscérale	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	1	4	11
Leptospirose	1	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Rage	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2	5
Paludisme	4	4	3	1	0	2	2	1	2	0	0	1	0	2	22
Légionellose	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hépatite Virale A	54	421	142	23	204	188	293	264	194	293	760	195	79	302	3412
Hépatite Virale B	21	52	86	20	24	28	2	21	65	40	77	82	14	43	575
Hépatite Virale C	8	41	20	11	13	11	2	10	18	145	17	20	22	105	443
M. Méningocoque	25	3	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	34
M. Pneumocoque	3	0	4	0	0	0	0	0	0	0	12	0	1	0	20
M. H. Influenzae	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	3	0	0	0	10
Autres Méningite	97	108	148	18	16	59	36	88	10	49	269	190	48	58	1194
TP	152	71	82	62	85	86	15	121	58	61	181	111	51	93	1229
TEP	285	274	401	129	154	182	79	318	371	116	1233	312	174	141	4169
Syphilis	3	1	0	4	3	0	0	3	0	7	4	9	9	5	48
U. Gonococci / non	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
F.B.M	2	0	1	0	0	7	0	0		0	3	6	0	0	19
F. Typh. / Paratyph.	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	6
TIAC	105	161	826	55	149	358	389	337	586	67	935	567	51	112	4698
Trachome	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rougeole	56	0	1	0	0	11	0	5	2	6	0	0	0	62	143
Tétanos	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
PFA	10	10	0	4	0	10	0	0	9	0	21	18	6	10	98
Rubéole	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	5	0	0	9
Diphtérie	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	7
HIV/SIDA	3	0	0	1	0	5	2	1	1	0	0	12	0	30	55
Dysentérie	0	0	8	14	0	3	0	6	0	0	8	2	0	0	41
Coqueluche	0	0	5	0	0	7	0	5	2	0	22	0	0	4	45
Rickettsioses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
West Nile	64	0	0	8	10	4	1	0	1	0	0	23	0	0	111
Total	910	2065	1760	377	746	989	948	1258	5947	962	3873	1612	556	1891	23894

Tableau 09 : Incidence (/100000 hab.) des MDO par wilaya, Région Est 2024

Maladie	Annaba	Batna	Constantine	El Tarf	Guelma	Jijel	Khenchla	Mila	M'sila	OEB	Sétif	Skikda	Souk Ahras	Tébessa	Total
Bilharziose	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brucellose	1,10	12,38	0,81	2,78	11,34	1,06	13,81	5,24	121,02	19,24	13,54	1,53	13,45	60,97	22,07
Kyste Hydatique	0,24	1,12	0,22	1,39	2,20	0,00	0,58	0,00	0,08	0,82	0,19	0,76	3,32	0,47	0,64
L. Cutanée	0,12	47,04	0,67	1,19	1,02	1,30	9,97	1,53	228,34	0,70	1,60	2,63	0,35	46,61	30,78
L. Viscérale	0,12	0,00	0,07	0,00	0,17	0,12	0,00	0,11	0,00	0,00	0,00	0,08	0,17	0,47	0,08
Leptospirose	0,12	0,00	0,00	0,00	0,17	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
Rage	0,00	0,00	0,07	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24	0,04
Paludisme	0,49	0,26	0,22	0,20	0,00	0,24	0,38	0,11	0,15	0,00	0,00	0,08	0,00	0,24	0,16
Légionellose	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hépatite Virale A	6,59	27,73	10,51	4,57	34,52	22,14	56,18	28,81	14,67	34,16	35,73	16,57	13,80	35,55	24,41
Hépatite Virale B	2,56	3,43	6,37	3,98	4,06	3,30	0,38	2,29	4,92	4,66	3,62	6,97	2,45	5,06	4,11
Hépatite Virale C	0,98	2,70	1,48	2,19	2,20	1,30	0,38	1,09	1,36	16,90	0,80	1,70	3,84	12,36	3,17
M. Méningocoque	3,05	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24
M. Pneumocoque	0,37	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,56	0,00	0,17	0,00	0,14
M. H. Influenzae	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76	0,00	0,00	0,14	0,00	0,00	0,00	0,07
Autre Méningite	11,83	7,11	10,96	3,58	2,71	6,95	6,90	9,60	0,76	5,71	12,65	16,15	8,38	6,83	8,54
TP	18,54	4,68	6,07	12,32	14,39	10,13	2,88	13,20	4,39	7,11	8,51	9,43	8,91	10,95	8,79
TEP	34,76	18,05	29,69	25,64	26,06	21,43	15,15	34,70	28,06	13,52	57,97	26,51	30,39	16,60	29,83
Syphilis	0,37	0,07	0,00	0,80	0,51	0,00	0,00	0,33	0,00	0,82	0,19	0,76	1,57	0,59	0,34
U. Gono / non Gono	0,00	0,00	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
F.B.M	0,24	0,00	0,07	0,00	0,00	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	0,51	0,00	0,00	0,14
F. Typh. / Paratyph.	0,37	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,17	0,00	0,04
TIAC	12,81	10,61	61,16	10,93	25,22	42,15	74,59	36,78	44,32	7,81	43,96	48,19	8,91	13,18	33,62
Trachome	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rougeole	6,83	0,00	0,07	0,00	0,00	1,30	0,00	0,55	0,15	0,70	0,00	0,00	0,00	7,30	1,02
Tétanos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
PFA	1,22	0,66	0,00	0,80	0,00	1,18	0,00	0,00	0,68	0,00	0,99	1,53	1,05	1,18	0,70
Rubéole	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,42	0,00	0,00	0,06
Diphtérie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,55	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
HIV/SIDA	0,37	0,00	0,00	0,20	0,00	0,59	0,38	0,11	0,08	0,00	0,00	1,02	0,00	3,53	0,39
Dysentérie	0,00	0,00	0,59	2,78	0,00	0,35	0,00	0,65	0,00	0,00	0,38	0,17	0,00	0,00	0,29
Coqueluche	0,00	0,00	0,37	0,00	0,00	0,82	0,00	0,55	0,15	0,00	1,03	0,00	0,00	0,47	0,32
Rickettsioses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17	0,00	0,01
West Nile	7,81	0,00	0,00	1,59	1,69	0,47	0,19	0,00	0,08	0,00	0,00	1,95	0,00	0,00	0,79
Total	110,99	136,03	130,31	74,93	126,25	116,45	181,77	137,28	449,80	112,15	182,09	136,99	97,12	222,59	170,97

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Observatoire Régional de la Santé "Est" est une annexe de l'Institut National de Santé Publique (INSP), (arrêté n°43/MSP/MIN/du 27 Juin 1995).

Son principal objectif est de valoriser l'information sanitaire et de fournir les instruments scientifiques et techniques nécessaires au développement des programmes d'action sanitaire et de promotion de la santé publique et à la coordination intra et intersectorielle au niveau de la région "Est".

NOS MISSION

Les missions de l'ORS "Est" découlent des missions de l'INSP, telles que définies dans le décret exécutif n°93-05 du 2 janvier 1993.

Information sanitaire et communication sociale

- Recueillir, traiter et diffuser toute information utile sur la population, son environnement, et ses problèmes de santé au niveau de la région « Est »
- Mettre en place un dispositif de surveillance épidémiologique, et veiller à son évaluation régulière et permanente.
- Constituer une banque de données et d'archives en matière de santé et veiller à sa mise à jour.
- Promouvoir la communication sociale en matière de santé.



Institut National de Santé Publique



Observatoire Régional de la Santé "Est"



المرصد الجهوي للصحة – شرق-

Siège: Laboratoire d'hygiène de Wilaya Daksi Abdesslem Constantine

✉ orstedz@gmail.com

www.insp.dz

Lutte contre les maladies avec les secteurs concernés



- Proposer des programmes de lutte et de prévention se rapportant aux maladies prévalentes dans la région.
- Procéder au suivi technique et à l'évaluation de ces programmes et d'en établir des rapports.

Formation et recherche en/Santé Publique



- Organiser des séminaires et atelier de recyclage et de perfectionnement.
- Contribuer à la formation des différentes catégories de professionnels de la santé avec les instituts et organismes habilités.
- Initier des programmes de recherche en santé publique.

Nos publications



Retrouver nos publications sur le site internet de l'INSP: www.insp.dz



ORS
« Est »